Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2025/2202

20.11.2025

# RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2025/2202 DE LA COMMISSION

**du 22 octobre 2025**

**modifiant le règlement d'exécution (UE) 2022/1434 pour apporter des modifications administratives à l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «CMIT-MIT Aqueous 1.5-15» et rectifiant ledit règlement**

**(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ([1]), et notamment son article 50, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

(1) Le 22 juillet 2022, la Commission a, par son règlement d'exécution (UE) 2022/1434 ([2]) accordé une autorisation de l'Union, sous le numéro EU-0025449-0000, à la société Nutrition & Biosciences Netherlands B.V. pour la mise à disposition sur le marché et l'utilisation de la famille de produits biocides dénommée «CMIT-MIT Aqueous 1.5-15».

(2) La société «Nutrition & Biosciences Netherlands B.V.» a été acquise par la société «MC (Netherlands) 1 B.V.» avant l'adoption du règlement d'exécution (UE) 2022/1434, et ce règlement d'exécution aurait donc dû faire référence à «MC (Netherlands) 1 B.V» à son article 1er comme étant le titulaire de l'autorisation, comme cela a été fait à juste titre dans le résumé des caractéristiques du produit biocide (ci-après le «RCP») pour la famille de produits biocides «CMIT-MIT Aqueous 1.5-15» figurant à l'annexe dudit règlement d'exécution.

(3) Le 5 juin 2024 et le 14 janvier 2025, «MC, (Netherlands) 1 B.V.» a soumis à l'Agence européenne des produits chimiques (ci-après l'«Agence»), conformément à l'article 11, paragraphe 1, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013 de la Commission ([3]), des notifications de modifications administratives apportées à l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «CMIT-MIT Aqueous 1.5-15». Ces notifications ont été inscrites dans le registre des produits biocides sous les numéros BC-HX095612-07 et BC-HH102376-51. Les modifications proposées de cette autorisation concernent l'ajout d'un fabricant de la substance active, des modifications des noms des fabricants du produit biocide, l'ajout d'un fabricant du produit biocide et des modifications de l'adresse du titulaire de l'autorisation.

(4) Le 11 juillet 2024 et le 18 février 2025, l'Agence a soumis à la Commission, conformément à l'article 11, paragraphe 3, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013, des avis ([4]) sur les modifications administratives notifiées concernant l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «CMIT-MIT Aqueous 1.5-15». Dans ces avis, l'Agence conclut que les modifications proposées constituent des modifications administratives au sens de l'article 50, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) nº 528/2012 et du titre 1, sections 1 et 2, de l'annexe du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013, et qu'après la mise en œuvre des modifications, les conditions de l'article 19 du règlement (UE) nº 528/2012 seront toujours remplies.

([1]) JO L 167 du 27.6.2012, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2012/528/oj.
([2]) Règlement d'exécution (UE) 2022/1434 de la Commission du 22 juillet 2022 accordant une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «CMIT-MIT Aqueous 1.5-15» (JO L 226 du 31.8.2022, p. 1, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2022/1434/oj).
([3]) Règlement d'exécution (UE) nº 354/2013 de la Commission du 18 avril 2013 relatif aux modifications de produits biocides autorisés conformément au règlement (UE) nº 528/2012 du Parlement européen et du Conseil (JO L 109 du 19.4.2013, p. 4, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2013/354/oj).
([4]) Avis UAD-C-1750430-43-00/F du 11 juillet 2024 et UAD-C-1803043-39-00/F du 18 février 2025 de l'Agence européenne des produits chimiques sur les modifications administratives apportées à l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «CMIT-MIT Aqueous 1.5-15», https://echa.europa.eu/opinions-on-union-authorisation.

(5) Le 18 février 2025, l'Agence a transmis à la Commission les RCP révisés de l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «CMIT-MIT Aqueous 1.5-15» dans toutes les langues officielles de l'Union, comprenant toutes les modifications administratives demandées, conformément à l'article 11, paragraphe 6, du règlement d'exécution (UE) nº 354/2013.

(6) La Commission souscrit aux avis de l'Agence et considère dès lors qu'il est approprié de modifier l'autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «CMIT-MIT Aqueous 1.5-15» afin d'introduire les modifications administratives demandées par «MC (Netherlands) 1 B.V.».

(7) Outre les modifications mineures relatives aux changements proposés, toutes les autres informations figurant dans le résumé des caractéristiques du produit biocide «CMIT-MIT Aqueous 1.5-15», tel qu'il est établi à l'annexe du règlement d'exécution (UE) 2022/1434, restent inchangées.

(8) Afin d'améliorer la clarté et de faciliter l'accès des utilisateurs et des parties intéressées à la version consolidée du résumé des caractéristiques du produit biocide qui doit être publié par l'Agence, il y a lieu de remplacer l'annexe du règlement d'exécution (UE) 2022/1434 dans son intégralité, En raison d'une modification, en février 2024, du format utilisé pour la génération du résumé des caractéristiques du produit biocide dans le registre des produits biocides, le résumé des caractéristiques du produit biocide figurant à ladite annexe devrait également inclure des modifications rédactionnelles et de présentation mineures.

(9) Il y a donc lieu de modifier le règlement d'exécution (UE) 2022/1434 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

*Article premier*

L'article 1er du règlement d'exécution (UE) 2022/1434 est remplacé par le texte suivant:

«Une autorisation de l'Union est accordée, sous le numéro EU-0025449-0000, à la société MC (Netherlands) 1 B.V. pour la mise à disposition sur le marché et l'utilisation de la famille de produits biocides "CMIT-MIT Aqueous 1.5-15" conformément au résumé des caractéristiques des produits biocides figurant en annexe.

L'autorisation de l'Union est valable du 20 septembre 2022 au 31 août 2032.».

*Article 2*

L'annexe du règlement d'exécution (UE) 2022/1434 est remplacée par le texte figurant à l'annexe du présent règlement.

*Article 3*

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 22 octobre 2025.

*Par la Commission*
*La présidente*
Ursula VON DER LEYEN

*ANNEXE*

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT POUR UNE FAMILLE DE PRODUITS BIOCIDES**

CMIT-MIT Aqueous 1.5-15

**Type(s) de produit**

TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP06: Protection des produits pendant le stockage

TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication

TP12: Produits anti-biofilm

TP13: Produits de protection des fluides de travail ou de coupe

**Numéro d'autorisation** EU-0025449-0000

**Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides** EU-0025449-0000

PARTIE I.

**PREMIER NIVEAU D'INFORMATION**

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. **Nom de famille**

| | |
|---|---|
| Nom | CMIT-MIT Aqueous 1.5-15 |

1.2. **Type(s) de produit**

| | |
|---|---|
| Type(s) de produit | TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux<br>TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux<br>TP06: Protection des produits pendant le stockage<br>TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication<br>TP12: Produits anti-biofilm<br>TP13: Produits de protection des fluides de travail ou de coupe |

1.3. **Titulaire de l'autorisation**

| | | |
|---|---|---|
| Nom et adresse du titulaire de l'autorisation | Nom | MC (Netherlands) 1 B.V. |
| | Adresse | Montrealweg 15 3197KH Botlek Rotterdam NL |

| | |
|---|---|
| Numéro de l'autorisation | EU-0025449-0000 |
| *Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides* | EU-0025449-0000 |
| Date de l'autorisation | 20/09/2022 |
| Date d'expiration de l'autorisation | 31/08/2032 |

1.4. **Fabricant(s) du produit**

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | AD Productions BV |
| Adresse du fabricant | Markweg Zuid 27 4794 SN Heijningen, Pays-Bas |
| Emplacement des sites de fabrication | AD Productions BV site 1 Markweg Zuid 27 4794 SN Heijningen, Pays-Bas |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | Jiangsu FOPIA Chemicals Co., Ltd |
| Adresse du fabricant | Touzeng Village 224555 Binhuai Town, Binhai County, Yancheng City, Jiangsu, Chine |
| Emplacement des sites de fabrication | Jiangsu FOPIA Chemicals Co., Ltd site 1 Touzeng Village 224555 Binhuai Town, Binhai County, Yancheng City, Jiangsu, Chine |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | Acquaflex S.R.L |
| Adresse du fabricant | Vigano di Gaggiano 20083 Milan, Italie |
| Emplacement des sites de fabrication | Acquaflex S.R.L site 1 Vigano di Gaggiano 20083 Milan, Italie |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | LABORATORIOS MIRET, S.A. |
| Adresse du fabricant | Hercules, 18 08228 Terrassa, Barcelona, Espagne |
| Emplacement des sites de fabrication | LABORATORIOS MIRET, S.A. site 1 Hercules, 18 08228 Terrassa, Barcelona, Espagne |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | HYDRACHIM |
| Adresse du fabricant | Route de Saint Poix 35370 LE PERTRE, France |
| Emplacement des sites de fabrication | HYDRACHIM site 1 Route de Saint Poix 35370 LE PERTRE, France |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | DAXEL srl. |
| Adresse du fabricant | via Pietro Nenni 8 42048 Rubiera RE, Italie |
| Emplacement des sites de fabrication | DAXEL srl. site 1 via Pietro Nenni 8 42048 Rubiera RE, Italie |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | Aquatreat Chemical Products Ltd |
| Adresse du fabricant | Unit 7, Abbey Industrial Estate, 24 Willow Lane CR4 4NA Mitcham, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord |
| Emplacement des sites de fabrication | Aquatreat Chemical Products Ltd site 1 Unit 7, Abbey Industrial Estate, 24 Willow Lane CR4 4NA Mitcham, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | Flexfill s.r.o. |
| Adresse du fabricant | Siřejovická 1213 410 02 Lovosice, Tchéquie |
| Emplacement des sites de fabrication | Flexfill s.r.o. site 1 Siřejovická 1213 410 02 Lovosice, Tchéquie |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | Sopura SA |
| Adresse du fabricant | 199 rue de trazegnies 6180 Courcelles, Belgique |
| Emplacement des sites de fabrication | Sopura SA site 1 199 rue de trazegnies 6180 Courcelles, Belgique |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | Stenco Industrial |
| Adresse du fabricant | C/ Gran Vial, 50817 Montornès del Vallès, Barcelona, Espagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Stenco Industrial site 1 C/ Gran Vial, 50817 Montornès del Vallès, Barcelona, Espagne |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | Veolia WTS France S.A.S. |
| Adresse du fabricant | 44, Rue Paul Sabatier Z.I. Nord 71530 Crissey, France |
| Emplacement des sites de fabrication | Veolia WTS France S.A.S. site 1 44, Rue Paul Sabatier Z.I. Nord 71530 Crissey, France |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | QUIPROCALT S.L. |
| Adresse du fabricant | Calle Lleida, 2 (Pol Ind Empalme) 43712 Llorenç del Penedès. Tarragona, Espagne |
| Emplacement des sites de fabrication | QUIPROCALT S.L. site 1 Calle Lleida, 2 (Pol Ind Empalme) 43712 Llorenç del Penedès. Tarragona, Espagne |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | nv Buckman Laboratories |
| Adresse du fabricant | Wondelgemkaai 159 9000 Gent, Belgique |
| Emplacement des sites de fabrication | nv Buckman Laboratories site 1 Wondelgemkaai 159 9000 Gent, Belgique |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | N.C.R. Biochemical S.p.A. |
| Adresse du fabricant | Via dei Carpentieri n.8 40050 Castello d'Argile, Italie |
| Emplacement des sites de fabrication | N.C.R. Biochemical S.p.A. site 1 Via dei Carpentieri n.8 40050 Castello d'Argile, Italie |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | Alliance Production |
| Adresse du fabricant | 4 BOULEVARD DEODAT DE SEVERAC 31770 COLOMIERS, France |
| Emplacement des sites de fabrication | Alliance Production site 1 4 BOULEVARD DEODAT DE SEVERAC 31770 COLOMIERS, France |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | URQUIMIA S.L. |
| Adresse du fabricant | POL. IND. DE ARASO C/ERREGEOIANA 2G 20305 Irún, Guipúzcoa, Espagne |
| Emplacement des sites de fabrication | URQUIMIA S.L. site 1 POL. IND. DE ARASO C/ERREGEOIANA 2G 20305 Irún, Guipúzcoa, Espagne |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | Kalon Mantenimiento Industrial S.A. |
| Adresse du fabricant | Avenida de la Industria 4 28823 Coslada, Madrid, Espagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Kalon Mantenimiento Industrial S.A. site 1 Avenida de la Industria 4 28823 Coslada, Madrid, Espagne |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | Filtrotech Sarl |
| Adresse du fabricant | Route des Jeunes 5D 1227 Les Acacias / Genève, Suisse |
| Emplacement des sites de fabrication | Filtrotech Sarl site 1 Route des Jeunes 5D 1227 Les Acacias / Genève, Suisse |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | Helamin France Sarl |
| Adresse du fabricant | Le Technoparc, 135 rue Thomas-Edison 01630 Saint Genis Pouilly, France |
| Emplacement des sites de fabrication | Helamin France Sarl site 1 Le Technoparc, 135 rue Thomas-Edison 01630 Saint Genis Pouilly, France |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | Odyssée Environnement |
| Adresse du fabricant | Z.A de la Belle Croix 72510 Requeil, France |
| Emplacement des sites de fabrication | Odyssée Environnement site 1 Z.A de la Belle Croix 72510 Requeil, France |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | MSGA SERVIVAP |
| Adresse du fabricant | 50 Rue Jean Zay Bâtiment D1 69800 ST PRIEST, France |
| Emplacement des sites de fabrication | MSGA SERVIVAP site 1 50 Rue Jean Zay Bâtiment D1 69800 ST PRIEST, France |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | TECNA ACONDICIONAMIENTOS DE AGUA S.A |
| Adresse du fabricant | Letxumborro Hiribidea,52 20305 Irun, Guipúzcoa, Espagne |
| Emplacement des sites de fabrication | TECNA ACONDICIONAMIENTOS DE AGUA S.A site 1 Letxumborro Hiribidea,52 20305 Irun, Guipúzcoa, Espagne |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | h2o facilities sa |
| Adresse du fabricant | av. des Grandes-Communes 8 CH-1213 Petit-Lancy, France |
| Emplacement des sites de fabrication | h2o facilities sa site 1 av. des Grandes-Communes 8 CH-1213 Petit-Lancy, France |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | FUPINAX S.L. |
| Adresse du fabricant | Polígono Industrial El Saladar I, C/ Molina, Nave 4 30564 Lorquí, Espagne |
| Emplacement des sites de fabrication | FUPINAX S.L. site 1 Polígono Industrial El Saladar I, C/ Molina, Nave 4 30564 Lorquí, Espagne |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | Tresch/ chassieu |
| Adresse du fabricant | 3 Rue Blaise Pascal 69680 Chassieu, France |
| Emplacement des sites de fabrication | Tresch/ chassieu site 1 3 Rue Blaise Pascal 69680 Chassieu, France |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | DUPUY |
| Adresse du fabricant | 42 Rue Saint Martin 08400 Quatre Champs, France |
| Emplacement des sites de fabrication | DUPUY site 1 42 Rue Saint Martin 08400 Quatre Champs, France |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | Veolia Water Technologies & Solutions Belgium BVBA |
| Adresse du fabricant | Toekomstlaan 54, Industriepark Wolfstee 2200 HERENTALS, Belgique |

| | |
|---|---|
| Emplacement des sites de fabrication | Veolia Water Technologies & Solutions Belgium BVBA site 1 Toekomstlaan 54, Industriepark Wolfstee 2200 HERENTALS, Belgique |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | Buckman Laboratories (Pty)Ltd |
| Adresse du fabricant | 1 Buckman Boulevard 3700 Hammarsdale, Afrique du Sud |
| Emplacement des sites de fabrication | Buckman Laboratories (Pty)Ltd site 1 1 Buckman Boulevard 3700 Hammarsdale, Afrique du Sud |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | EAUTEX |
| Adresse du fabricant | 28 RUE KELLERMANN 59100 ROUBAIX, France |
| Emplacement des sites de fabrication | EAUTEX site 1 28 RUE KELLERMANN 59100 ROUBAIX, France |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | Hydrogel-Chemie Wasseraufbereitungs-Gesellschaft mbH |
| Adresse du fabricant | Zur Mersch 19 59457 Werl, Allemagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Hydrogel-Chemie Wasseraufbereitungs-Gesellschaft mbH site 1 Zur Mersch 19 59457 Werl, Allemagne |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | sceo |
| Adresse du fabricant | ZA PECHNAUQUIE SUD 31340 VILLEMR SUR TARN, France |
| Emplacement des sites de fabrication | sceo site 1 ZA PECHNAUQUIE SUD 31340 VILLEMR SUR TARN, France |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | Nutrition & Biosciences (Switzerland) GmbH |
| Adresse du fabricant | Wolleraustrasse 15-17 CH-8807 Freienbach, Suisse |
| Emplacement des sites de fabrication | Nutrition & Biosciences (Switzerland) GmbH site 1 Haven 1931 Geslecht 9130 Kallo, Belgique<br>Nutrition & Biosciences (Switzerland) GmbH site 2 Madoerastraat 10 3199 KR Maasvlakte Rotterdam, Pays-Bas |

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant | Theseo Deutschland GmbH |
| Adresse du fabricant | Kolpingstrasse 4 49835 Wietmarschen Allemagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Theseo Deutschland GmbH site 1 Kolpingstrasse 4 49835 Wietmarschen Allemagne |

1.5. **Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)**

| | |
|---|---|
| Substance active | C(M)IT/MIT (3:1) |
| Nom du fabricant | Jiangsu FOPIA Chemicals Co., Ltd |
| Adresse du fabricant | Touzeng Village 224555 Binhuai Town, Binhai County, Yancheng City, Jiangsu, Chine |
| Emplacement des sites de fabrication | Jiangsu FOPIA Chemicals Co., Ltd site 1 Touzeng Village 224555 Binhuai Town, Binhai County, Yancheng City, Jiangsu, Chine |

| | |
|---|---|
| Substance active | C(M)IT/MIT (3:1) |
| Nom du fabricant | Dalian Bio-chem Company Limited |
| Adresse du fabricant | No 18, Mubai Road, Songmudao Chemical Industry Park, PuWan New District, Liaoning Province 116308 Dalian Chine |
| Emplacement des sites de fabrication | Dalian Bio-chem Company Limited site 1 No 18, Mubai Road, Songmudao Chemical Industry Park, PuWan New District, Liaoning Province 116308 Dalian Chine |

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DE LA FAMILLE DE PRODUITS

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille**

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| C(M)IT/MIT (3:1) | Masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | Substance active | 55965-84-9 | | 2,2 - 20,9 % (p/p) |

2.2. **Type(s) de formulation**

| | |
|---|---|
| Type(s) de formulation | AL Autre liquide |

PARTIE II.

**DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION - MÉTA-RCP**

Chapitre 1. MÉTA-RCP 1 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. **Méta-RCP 1 identificateur**

| | |
|---|---|
| Identificateur | Meta SPC: meta-SPC 1 KATHON 13-15 Mg |

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

| | |
|---|---|
| Numéro | 1-1 |

1.3. **Type(s) de produit**

| | |
|---|---|
| Type(s) de produit | TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux<br>TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux<br>TP06: Protection des produits pendant le stockage<br>TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication<br>TP12: Produits anti-biofilm<br>TP13: Produits de protection des fluides de travail ou de coupe |

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 1

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 1**

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| C(M)IT/MIT (3:1) | Masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | Substance active | 55965-84-9 | | 18,8 - 20,9 % (p/p) |

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 1**

| | |
|---|---|
| Type(s) de formulation | AL Autre liquide |

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 1

| | |
|---|---|
| Mentions de danger | H302 + H332: Nocif en cas d'ingestion ou par inhalation.<br>H311: Toxique par contact cutané.<br>H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.<br>H317: Peut provoquer une allergie cutanée.<br>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.<br>H290: Peut être corrosif pour les métaux.<br>EUH071: Corrosif pour les voies respiratoires. |
| Conseils de prudence | P260: Ne pas respirer les fumées.<br>P264: Se laver la peau soigneusement après manipulation. |

| | |
|---|---|
| | P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.<br>P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.<br>P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.<br>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.<br>P280: Porter gants de protection / vêtements de protection / protection oculaire / protection du visage / protection auditive .<br>P330: Rincer la bouche.<br>P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment l'eau.<br>P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.<br>P301 + P312: EN CAS D'INGESTION: Appeler Centre antipoison ou médecin en cas de malaise.<br>P333+P313: If skin irritation or rash occurs: Get medical advice/attention.<br>P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.<br>P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].<br>P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.<br>P310: Appeler immédiatement Centre antipoison ou médecin .<br>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.<br>P391: Recueillir le produit répandu.<br>P405: Garder sous clef.<br>P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.<br>P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.<br>P406: Stocker dans un un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion. |

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. **Description de l'utilisation**

*Tableau 1.*

**Conservation de l'eau de puisard dans les systèmes de climatisation et de lavage d'air.**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |

| | |
|---|---|
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries (dont L. pneumophila)<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Algues<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en extérieur<br><br>Conservation de l'eau de puisard dans les systèmes de climatisation et de lavage d'air.<br>Systèmes de climatisation et dans les systèmes de lavage d'air pour préserver l'eau du puisard. Les systèmes de lavage à air sont largement utilisés dans les usines textiles et dans l'industrie du tabac pour nettoyer ou épurer l'air et pour un réglage précis de la température et de l'humidité. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: -<br><br>Description détaillée:<br>Dosage automatique et manuel Le produit biocide est généralement ajouté dans un puisard central d'eau glacée qui alimente plusieurs laveurs d'air. Le processus de chargement peut être effectué manuellement ou par automatisation. Dans le processus automatisé, le biocide est dosé directement dans le puisard à partir d'un réservoir de rétention ou d'un autre type de conteneur en vrac par un dosimètre (pompe). La conduite d'alimentation doit doser le produit biocide en dessous du niveau de l'eau afin de limiter son évaporation. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Application curative : bactéries, levures et champignons. Quand le système est visiblement encrassé, appliquer 5 à 14,9 mg de C(M) IT/MIT (3:1) par litre d'eau à traiter, en post-traitement après une dose choc d'au moins 0,3 ppm de chlore libre. Application préventive : quand le contrôle est obtenu, ajouter une alimentation continue ou semi-continue de 3 à 5 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par L d'eau à traiter.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br><br>Application curative : bactéries, levures et champignons<br><br>Quand le système est visiblement encrassé, appliquer 5 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par litre d'eau à traiter, en post-traitement après une dose choc d'au moins 0,3 ppm de chlore libre.<br><br>Temps de contact de 1 heure<br><br>Application préventive : algues<br>Quand le contrôle est obtenu, ajouter une alimentation continue ou semi-continue de 3 à 5 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par L d'eau à traiter. |

| | |
|---|---|
| | Quel que soit le mode de traitement, la concentration totale de l'ingrédient actif C(M)IT/MIT (3:1) dans le système ne doit pas dépasser 14,9 mg/L dans l'eau du puisard.<br>Étapes préliminaires avant l'ajout :<br>Le produit biocide est automatiquement dosé par rapport au système. Une manipulation manuelle est nécessaire pour le chargement du produit biocide dans les systèmes de dosage.<br>Fréquence d'application:<br>Nominalement tous les 2 à 3 jours ou au besoin pour obtenir le contrôle. Répéter jusqu'à ce que l'encrassement soit réduit à un niveau acceptable pour maîtriser la croissance microbienne. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en polyéthylène haute densité (PEHD) : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— Cuve pour vrac intermédiaire (IBC) en PEHD : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Respecter les conditions d'utilisation du produit biocide (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).

— Les produits biocides CMIT/MIT sont utilisés après une dose choc de chlore libre dans cette application, conformément à la pratique industrielle standard.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des activités de mélange, de chargement et de nettoyage des pompes de distribution, réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un équipement de protection individuelle (EPI) et à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles de gestion du risque (MGR) :

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

— Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

— Protection des yeux ;

— Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.2. **Description de l'utilisation**

*Tableau 2.*

**conservation de fluides dans les bandes transporteuses et les pasteurisateurs**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de fluides dans les bandes transporteuses et les pasteurisateurs<br>Le produit biocide est utilisé pour la conservation de fluides de process dans les pasteurisateurs et les bandes transporteuses utilisées dans l'industrie alimentaire. Le produit biocide est utilisé dans ces systèmes pour contrôler ou tuer les bactéries et les champignons. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage automatisé Le produit biocide est dosé automatiquement par rapport au fluide caloporteur, dans un système de mélange satisfaisant (par exemple puisard collecteur sous un tapis roulant). |

| | |
|---|---|
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Application curative : bactéries, levures et champignons. Quand le système est visiblement encrassé, appliquer 10 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter en post-traitement après une dose choc de 0,3 ppm minimum de chlore libre. Application préventive : bactéries : quand le contrôle est obtenu, ajouter une alimentation continue ou semi-continue de 2,5 à 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Application curative : bactéries, levures et champignons<br>Quand le système est visiblement encrassé, appliquer 10 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter, en post-traitement après une dose choc d'au moins 0,3 ppm de chlore libre. Application préventive :<br>Temps de contact de 1 heure<br><br>Application préventive : bactéries :<br>Quand le contrôle est obtenu, ajouter une alimentation continue ou semi-continue de 2,5 à 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter.<br><br>**Étapes préliminaires avant l'ajout :**<br>Le produit biocide est automatiquement dosé par rapport au système. Une manipulation manuelle est nécessaire pour le chargement des conteneurs contenant le produit biocide dans les systèmes de dosage.<br><br>**Fréquence d'application:**<br>Nominalement tous les 2 à 3 jours ou au besoin pour obtenir le contrôle. Répéter jusqu'à ce que l'encrassement soit réduit à un niveau acceptable pour maîtriser la croissance microbienne. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Respecter les conditions d'utilisation du produit biocide (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).

— Les produits biocides CMIT/MIT sont utilisés après une dose choc de chlore libre dans cette application, conformément à la pratique industrielle standard.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des activités de mélange, de chargement et de nettoyage du système dans son intégralité, il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles :

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

— gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

— Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

— Protection des yeux ;

— Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.3. **Description de l'utilisation**

*Tableau 3.*

**Conservation hors ligne à long terme des membranes d'osmose inverse utilisées dans l'eau potable**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>Conservation hors ligne à long terme des membranes d'osmose inverse utilisées dans l'eau potable<br>Le produit biocide C(M)IT/MIT (3:1) est recommandé pour contrôler la croissance biologique dans les membranes d'osmose inverse des trains hors ligne produisant de l'eau potable pendant de longues périodes. |

| | |
|---|---|
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. il est recommandé de nettoyer les membranes encrassées avant l'arrêt et la conservation. Se référer au manuel du fournisseur RO/NF pour connaître les procédures de nettoyage de la membrane et d'arrêt du système. Le produit biocide doit être délivré en tant qu'additif côté réservoir dans la dilution d'utilisation en circulation du fluide, à l'aide d'une pompe doseuse ou par versement manuel, en un point permettant de garantir un mélange adéquat dans tout le système. Après le remplissage complet des systèmes RO/NF des trains avec la solution biocide, les pompes sont arrêtées (traitement hors ligne) pendant des périodes prolongées. Généralement, les solutions de C(M)IT/MIT (3:1) sont préparées dans le réservoir NEP (nettoyage en place) et ajoutées via le système de dosage. La dilution avec de l'eau de perméat ou de l'eau de haute qualité est recommandée pour la préparation de la solution biocide. Les membranes doivent être trempées dans la solution biocide pendant la période d'arrêt. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>7,5-20 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br><br>7,5-20 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Respecter les conditions d'utilisation du produit biocide (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).

— Avant de remettre les membranes en ligne, rincer soigneusement les éléments avec de l'eau de perméat afin d'éliminer tout le biocide résiduel.

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des activités de mélange, de chargement et de nettoyage du système dans son intégralité, il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

— gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

— Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

— Protection des yeux ;

— Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.4. **Description de l'utilisation**

*Tableau 4.*

**conservation de peintures et revêtements**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>utilisation en extérieur<br><br>conservation de peintures et revêtements (dont l'électrodéposition)<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries et des levures dans les revêtements appliqués par un procédé d'électrodéposition et les systèmes de rinçage associés et dans les peintures et revêtements à base d'eau dans des récipients de stockage avant utilisation. |

| | |
|---|---|
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré en tant qu'additif côté réservoir dans le fluide, à l'aide d'une pompe doseuse ou par versement manuel, en un point permettant de garantir un mélange adéquat dans tout le système. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Peintures professionnelles et peintures grand public : 7,5-14,9 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br><br>Le produit biocide est ajouté au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Usages industriels :<br>1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br>Peintures professionnelles et peintures grand public :<br>7,5-14,9 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.4.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués aux utilisateurs professionnels et au grand public.

4.4.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— La concentration maximale de produits issus du Meta RCP 1, 2, 3 et 4 à ajouter dans les détergents et les produits ménagers utilisés doit être inférieure à la valeur seuil de 15 ppm.

4.4.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.4.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.4.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.5. **Description de l'utilisation**

*Tableau 5.*

**conservation de détergents et des produits ménagers**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |

| | |
|---|---|
| | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de détergents (liquides de lavage et de nettoyage) et des produits ménagers.<br>Le produit biocide est recommandé pour le contrôle des bactéries, des levures et des champignons dans les détergents et les liquides de nettoyage (c'est-à-dire les nettoyants pour surfaces dures (nettoyants tout usage), les produits de lavage de vaisselle, les assouplissants, les détergents à lessive), les produits utilisés pour l'entretien des voitures, l'entretien des sols, cires, nettoyants pour surfaces dures, éponges ou serpillières pré-humidifiées, et les tensioactifs utilisés dans ces types de produits. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Application manuelle et automatisée. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles et grand public : 6-14,9 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br><br>Pour garantir une répartition uniforme, disperser lentement à l'aide d'un dosage automatisé ou d'un ajout manuel, dans le produit sous agitation. Bien mélanger jusqu'à ce que le produit biocide soit uniformément dispersé.<br><br>Produits ménagers pour établissements:<br><br>(détergents, nettoyants, adoucissants, etc.)<br><br>Usages industriels :<br>1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br><br>Utilisations professionnelles et grand public :<br><br>6-14,9 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.5.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués aux utilisateurs professionnels et au grand public.

4.5.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1 et 3 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— La concentration maximale de produits issus du Meta RCP 1 et 3 à ajouter dans les détergents et les produits ménagers utilisés doit être inférieure à la valeur seuil de 15 ppm.

4.5.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.5.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.5.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.6. **Description de l'utilisation**

*Tableau 6.*

**conservation de fluides utilisés dans la fabrication de papier, de textile et de cuir - Traitement curatif**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>conservation de fluides utilisés dans la fabrication de papier, de textile et de cuir -<br>Le produit biocide est utilisé pour réduire la contamination par des bactéries dans les additifs textiles (tissés et non tissés, naturels et synthétiques, y compris les émulsions de silicone), tous les produits chimiques utilisés dans l'industrie de transformation du cuir et les additifs pour papier (par exemple, pâtes de pigments aqueux, amidon, gommes naturelles, latex synthétiques et naturels, agents d'encollage, liants de revêtement, agents de rétention, colorants, agents de blanchiment fluorescents, résines résistantes à l'humidité) utilisés dans les papeteries. Le produit biocide inhibe la croissance des micro-organismes, qui conduirait, à défaut, à la formation d'odeurs, à une altération de la viscosité, à une décoloration du produit et à une défaillance prématurée du produit. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles: 16-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br>Utilisations professionnelles:<br>Traitement curatif<br>16-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br>Temps de contact : 24 heures<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal) |

| | |
|---|---|
| | — Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.6.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.6.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— La concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de liquides utilisés dans la fabrication de papier, de textile et de cuir étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles ;

  — Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.6.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.6.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.6.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.7. **Description de l'utilisation**

*Tableau 7.*

**conservation de colles et agents adhésifs**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de colles et agents adhésifs<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries et des levures dans les adhésifs et agents collants synthétiques et naturels hydrosolubles et dispersés dans l'eau dans des conteneurs de stockage avant utilisation |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Application manuelle et automatisée. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles : 8-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final. Utilisations grand public : 8-14,9 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition. |

| | |
|---|---|
| | Pour garantir une répartition uniforme, disperser lentement à l'aide d'un dosage automatisé ou d'un ajout manuel, dans le produit sous agitation. Bien mélanger jusqu'à ce que le produit biocide soit uniformément dispersé.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br><br>Utilisations professionnelles:<br>8-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>Utilisations grand public :<br>8-14,9 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.7.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués aux utilisateurs professionnels et au grand public. Pour les produits distribués au grand public, la concentration maximale utilisée doit être inférieure à la valeur seuil de 15 ppm.

4.7.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— En ce qui concerne les utilisateurs professionnels, la concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de colles et d'agents adhésifs étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.7.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.7.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.7.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.8. **Description de l'utilisation**

*Tableau 8.*

**conservation de réseaux de polymères**

| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
|---|---|
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée |

| | |
|---|---|
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de réseaux de polymères<br>Le produit biocide est recommandé pour le contrôle des bactéries, levures et champignons dans la fabrication, le stockage et le transport des latex, des polymères synthétiques dont le polyacrylamide hydrolysé (HPAM), les biopolymères (ex. Xanthane, dextrane, etc.) et latex naturels. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Application manuelle et automatisée. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles: 14,9-50 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Pour garantir une répartition uniforme, disperser lentement à l'aide d'un dosage automatisé ou d'un ajout manuel, dans le produit sous agitation. Bien mélanger jusqu'à ce que le produit biocide soit uniformément dispersé.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br>Utilisations professionnelles<br><br>14,9-50 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.8.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.8.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— La concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de réseaux de polymères étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.8.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.8.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.8.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.9. **Description de l'utilisation**

*Tableau 9.*

**conservation de biocides et des engrais**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>utilisation en extérieur<br><br>conservation de biocides et des engrais<br>Le biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries et des levures dans les engrais et les biocides. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: -<br><br>Description détaillée:<br>Application manuelle et automatisée. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles : 10-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br><br>Utilisations professionnelles:<br><br>10-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.9.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.9.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1 et 3 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— En ce qui concerne les utilisateurs professionnels, la concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de biocides et d'engrais étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.9.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.9.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.9.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.10. **Description de l'utilisation**

*Tableau 10.*

**conservation de boues minérales**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de boues minérales<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries dans les boues inorganiques/minérales à base aqueuse et les pigments inorganiques qui sont formulés dans les peintures, les revêtements et le papier. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Application manuelle et automatisée. Le produit biocide doit être délivré en tant qu'additif côté réservoir dans la dilution d'utilisation en circulation du fluide, à l'aide d'une pompe doseuse ou par versement manuel, en un point permettant de garantir un mélange adéquat dans tout le système. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles: 10-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br><br>Utilisations professionnelles:<br><br>10-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |

| | |
|---|---|
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.10.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.10.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

- La concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de boues minérales étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

— Minimisation des phases manuelles ;

— Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.10.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.10.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.10.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.11. **Description de l'utilisation**

*Tableau 11.*

**conservation de produits de construction appliqués à l'intérieur uniquement**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de produits de construction (dont les mastics, calfeutrants, plâtres, etc.)<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries dans les produits du bâtiment (construction) (mastics, calfeutrants, biopolymères, enduits, charges, adjuvants, additifs pour béton, composés de joints, etc.). |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: -<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |

| | |
|---|---|
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles : ajouter à un taux d'utilisation typique entre 16,2 et 30 mg C(M)IT/MIT(3:1) par kg de produit final à traiter.<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Distribuer lentement en utilisant un dosage automatisé ou manuellement. Bien mélanger jusqu'à ce que le produit biocide soit uniformément dispersé.<br>Usages industriels :<br>1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br>Utilisations professionnelles:<br>Ajouter à un taux d'utilisation typique entre 16,2 et 30 mg C(M) IT/MIT(3:1) par kg de produit final à traiter.<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.11.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.11.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Cette utilisation est limitée à la préservation des matériaux de construction appliqués à l'intérieur uniquement.

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

— Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

— gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

— Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

— Protection des yeux ;

— Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

En ce qui concerne les utilisateurs professionnels, la concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de produits de construction étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

— Minimisation des phases manuelles ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.11.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.11.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.11.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.12. **Description de l'utilisation**

*Tableau 12.*

**conservation de produits chimiques électroniques - Traitement curatif**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |

| | |
|---|---|
| | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de produits chimiques électroniques<br>Le produit biocide est utilisé pour réduire la contamination par des bactéries, des levures et des champignons dans les produits chimiques électroniques comme les boues de silice de polissage chimico-mécanique (CMP). |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Application manuelle et automatisée. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles: Ajouter à un taux d'utilisation typique entre 10 et 30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par L de produit final à traiter.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br><br>Distribuer lentement en utilisant un dosage automatisé ou manuellement. Bien mélanger jusqu'à ce que le produit biocide soit uniformément dispersé.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br><br>Utilisations professionnelles<br><br>Traitement curatif<br>10-30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final à traiter.<br>Temps de contact : 7 jours<br><br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.12.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.12.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 3 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— La concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de produits chimiques électroniques étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.12.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.12.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.12.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.13. **Description de l'utilisation**

*Tableau 13.*

**conservation d'encres**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation d'encres<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries et des levures dans les encres et les composants d'encre (encres d'impression lithographiques, photographiques, fluides à jet d'encre, solutions de mouillage à l'eau ou encres de mouillage utilisées pour l'impression textile). Le produit biocide inhibe la croissance des micro-organismes, qui conduirait, à défaut, à la formation d'odeurs, à une altération de la viscosité, à une décoloration du produit et à une défaillance prématurée du produit. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides. Utilisations professionnelles : 6-30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final. Utilisations grand public : 6-14,9 mg de C(M) IT/MIT (3:1) par kg de produit final.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br><br>Utilisations professionnelles:<br><br>6-30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final.<br><br>Utilisations grand public :<br><br>6-14,9 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final.<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |

| | |
|---|---|
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.13.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués aux utilisateurs professionnels et au grand public. Pour les produits distribués au grand public, la concentration maximale utilisée doit être inférieure à la valeur seuil de 15 ppm.

4.13.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— En ce qui concerne les utilisateurs professionnels, la concentration maximale des produits utilisés pour la conservation d'encres étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

— Minimisation des phases manuelles ;

— Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.13.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.13.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.13.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.14. **Description de l'utilisation**

*Tableau 14.*

**conservation de fluides fonctionnels (fluides hydrauliques, antigel, inhibiteurs de corrosion, etc. - hors additifs pour carburants)**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>conservation de fluides fonctionnels (fluides hydrauliques, antigel, inhibiteurs de corrosion, etc. - hors additifs pour carburants)<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries dans les fluides fonctionnels tels que les fluides de frein et hydrauliques, les additifs antigel, les inhibiteurs de corrosion, les fluides de filature. Le produit biocide inhibe la croissance des micro-organismes, qui conduirait, à défaut, à la formation d'odeurs, à une altération de la viscosité, à une décoloration du produit et à une défaillance prématurée du produit. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |

| | |
|---|---|
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides. Utilisations professionnelles: Ajouter à un taux d'utilisation typique entre 6 et 30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final à traiter.<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br>Utilisations professionnelles:<br>Ajouter à un taux d'utilisation typique entre 6 et 30 mg de C(M) IT/MIT (3:1) par kg de produit final à traiter.<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.14.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.14.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

— gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

— Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

— Protection des yeux ;

— Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— La concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de liquides fonctionnels (fluides hydrauliques, antigel, inhibiteurs de corrosion, etc.) étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

— Minimisation des phases manuelles ;

— Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.14.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.14.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.14.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.15. **Description de l'utilisation**

*Tableau 15.*

**conservation de réactifs de laboratoire**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |

| | |
|---|---|
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de réactifs de laboratoire.<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries et des levures dans les réactifs de laboratoire. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides. Utilisation professionnelle : ajouter à un taux d'utilisation typique de 15,2 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final à traiter.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br><br>Distribuer lentement en utilisant un dosage automatisé ou manuellement. Bien mélanger jusqu'à ce que le produit biocide soit uniformément dispersé.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br><br>Utilisation professionnelle : ajouter à un taux d'utilisation typique de 15,2 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final à traiter.<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 1 L<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.15.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.15.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

En ce qui concerne les utilisateurs professionnels, la concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de réactifs de laboratoire étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

— Minimisation des phases manuelles ;

— Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.15.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.15.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.15.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.16. **Description de l'utilisation**

*Tableau 16.*

**Conservation hors ligne des membranes d'osmose inverse industrielles**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>Conservation hors ligne des membranes d'osmose inverse industrielles<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries des membranes d'osmose inverse et de nanofiltration produisant de l'eau industrielle pendant de longues périodes. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré en tant qu'additif côté réservoir dans la dilution d'utilisation en circulation du fluide, à l'aide d'une pompe doseuse ou par versement manuel, en un point permettant de garantir un mélange adéquat dans tout le système. Après le remplissage complet des systèmes RO/NF des trains avec la solution biocide, les pompes sont arrêtées (traitement hors ligne) pendant des périodes prolongées.<br>Généralement, les solutions de C(M)IT/MIT (3:1) sont préparées dans le réservoir NEP (nettoyage en place) et ajoutées via le système de dosage. La dilution avec de l'eau de perméat ou de l'eau de haute qualité est recommandée pour la préparation de la solution biocide.<br>Les membranes doivent être trempées dans la solution biocide pendant la période d'arrêt. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>7,5 à 20 g par m3 (ppm m/v) de C(M)IT/MIT (3:1).<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>7,5 à 20 g par m3 (ppm m/v) de C(M)IT/MIT (3:1). |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.16.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

4.16.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Rincez le système avec de l'eau avant d'effectuer l'entretien du système.

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.16.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.16.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.16.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.17. **Description de l'utilisation**

*Tableau 17.*

**conservation de liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement à recirculation fermés**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication |

| | |
|---|---|
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries (dont Legionella pneumophila)<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>utilisation en extérieur<br><br>conservation de liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement à recirculation fermés (les systèmes à eau de refroidissement à recirculation fermés comprennent le refroidissement du compresseur, la climatisation à eau glacée, les chaudières, le refroidissement de joint pour moteur, le refroidissement de l'alimentation électrique et d'autres procédés industriels).<br>Le produit biocide est utilisé pour contrôler la croissance des bactéries aérobies et anaérobies, des levures, des champignons et des biofilms dans l'eau en circulation des systèmes fermés. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Efficacité curative : - contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 5 - 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau. Temps de contact : 24 heures - contre le biofilm : 14,9 g C(M)IT / MIT (3: 1) / m3 d'eau Temps de contact : 24 heures - contre les champignons et les levures à 1 - 3 g C(M)IT / MIT (3: 1) / m3 d'eau. 48 heures Efficacité préventive : - contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 3 - 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau. - contre les biofilms (dont L. pneumophila) : 3 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br><br>Efficacité curative:<br><br>— contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 5 - 14,9 g de C(M) IT/MIT (3:1) par m3 d'eau.<br><br>Temps de contact : 24 heures.<br><br>— contre le biofilm : 14,9 g C(M)IT / MIT (3: 1) / m3 d'eau.<br><br>Temps de contact : 24 heures.<br><br>— contre les champignons et les levures à 1 - 3 g C(M)IT / MIT (3: 1) / m3 d'eau.<br><br>Temps de contact : 48 heures.<br><br>Efficacité préventive:<br><br>contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 3 - 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau.<br>contre les biofilms (dont L. pneumophila) : 3 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau. |

| | |
|---|---|
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.17.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.17.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.17.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.17.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.17.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.18. **Description de l'utilisation**

*Tableau 18.*

**conservation de liquides utilisés dans les petits systèmes de refroidissement à recirculation ouverts**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries (dont Legionella pneumophila)<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Algues (algues vertes et cyanobactéries)<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>utilisation en extérieur<br><br>conservation de liquides utilisés dans les petits systèmes de refroidissement à recirculation ouverts (débits de purge et de recirculation, ainsi que volume total d'eau limité à 2 m3/h, 100 m3/h et 300 m3 respectivement)<br>Eau de process et de refroidissement : pour contrôler la croissance des bactéries, algues, champignons et biofilm |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système ouvert<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. . |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Traitement curatif contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 5 - 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau - contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 1,5 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau - contre les champignons (dont les levures) à 1 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau Traitement préventif : - contre les bactéries, algues vertes et cyanobactéries à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau - contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br><br>Traitement curatif<br><br>— contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 5-14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau |

| | |
|---|---|
| | Temps de contact : 24 heures<br>— contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 1,5 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br>Temps de contact : 48 heures<br>— contre les champignons et les levures à 1 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br>Temps de contact : 48 heures<br>Traitement préventif:<br>— contre les bactéries, algues vertes et cyanobactéries à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br>— contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.18.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.18.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

— Protection des yeux ;

— Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— Le liquide de refroidissement ne doit pas pénétrer directement dans l'eau de surface. Utiliser le produit uniquement dans des locaux raccordés à une station d'épuration.

— Le produit ne peut être utilisé que lorsque les tours de refroidissement sont équipées d'éliminateurs de dérive qui réduisent la dérive d'au moins 99 %.

4.18.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.18.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.18.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.19. **Description de l'utilisation**

*Tableau 19.*

**conservation de liquides utilisés dans les pasteurisateurs, les bandes transporteuses et les laveurs d'air**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries (dont Legionella pneumophila)<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Algues (algues vertes et cyanobactéries)<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>utilisation en extérieur<br><br>conservation de liquides utilisés dans les pasteurisateurs non alimentaires, les bandes transporteuses et les laveurs d'air |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: -<br><br>Description détaillée:<br>Le produit biocide est dosé automatiquement par rapport au fluide caloporteur, dans un système de mélange satisfaisant (par exemple puisard collecteur sous un tapis roulant). Le tuyau d'alimentation permet de doser le produit biocide en dessous du niveau de l'eau afin de limiter son évaporation. |

| | |
|---|---|
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Traitement curatif : - contre les bactéries (dont L. pneumophila) : 5 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau - contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 1,5 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau - contre les champignons et les levures à 1 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau Traitement préventif : contre les bactéries, les algues vertes et les cyanobactéries à 3 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau, contre le biofilm (dont L. pneumophila) à 3 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau.<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Traitement curatif<br>Contre les bactéries (dont L. pneumophila) : 5 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau.<br>Temps de contact : 24 heures<br>— contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 1,5 - 14,9 g C(M) IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br>Temps de contact : 48 heures<br>— contre les champignons et les levures à 1 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br>Temps de contact : 48 heures<br>Traitement préventif:<br>— contre les bactéries, algues vertes et cyanobactéries à 3 g C(M) IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br>— contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.19.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

Laveurs d'air : à utiliser uniquement dans les systèmes de lavage d'air industriels qui maintiennent des composants d'élimination efficace de fines gouttelettes.

4.19.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.19.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.19.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.19.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.20. **Description de l'utilisation**

*Tableau 20.*

**conservation de solutions de traitement du bois**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: Champignons<br>Nom commun: Autres<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>utilisation en extérieur<br>conservation de solutions de traitement du bois pour application sur bois des classes 1, 2 et 3 uniquement. Le produit biocide est utilisé comme agent de conservation pour une solution aqueuse de traitement de préservation du bois pendant le processus à l'état humide utilisé dans les solutions de traitement du bois. |

| | |
|---|---|
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: -<br>Description détaillée:<br>- |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Traitement préventif : contre les champignons : 15 - 50 g de C(M) IT/MIT (3:1) par m3 de solution de préservation du bois utilisée<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Traitement préventif : contre les champignons : 15 - 50 g de C(M) IT/MIT (3:1) par m3 de solution de préservation du bois utilisée |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.20.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

— Le biocide n'est pas conçu pour servir d'agent de préservation du bois contre les champignons lignivores par rapport au type de produit 8.

4.20.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Lors des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage, il convient de réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles :

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— Le produit ne doit pas être utilisé dans une solution de traitement du bois à appliquer sur le bois susceptible d'entrer en contact direct avec les aliments, les aliments pour animaux et les animaux d'élevage.

— Le produit peut être utilisé pour conserver les solutions de traitement du bois pour le traitement du bois des classes d'utilisation 1, 2 et 3 uniquement.

— Le produit peut être utilisé dans une solution de traitement du bois dans le cas où les procédés d'application industrielle du traitement du bois peuvent être effectués dans une zone confinée située sur un sol dur imperméable avec digue pour empêcher le ruissellement et un système de récupération en place (puisard par exemple).

— Le produit peut être utilisé dans des solutions de traitement du bois pour la préservation du bois fraîchement traité qui, après traitement, est stocké sous abri ou sur sol dur imperméable, ou les deux, pour éviter les pertes directes dans le sol, les égouts ou l'eau. Toute perte de solution de traitement du bois doit être récupérée pour réutilisation ou mise au rebut.

— Le produit ne peut être utilisé que dans des solutions de traitement du bois à usage industriel si celles-ci ne peuvent pas être rejetées dans le sol, les eaux souterraines, les eaux de surface ou tout autre type d'égout et que les solutions de traitement du bois et/ou le produit sont collectés et réutilisés ou éliminés comme déchets dangereux.

— Le produit biocide ne peut être utilisé que dans des solutions de traitement du bois utilisées pour le traitement d'objets ou de matériaux qui sont stockés jusqu'à séchage complet sur un sol imperméable et sous abri, pour éviter les fuites dans le sol.

4.20.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.20.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.20.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.21. **Description de l'utilisation**

*Tableau 21.*

**conservation de fluides de recirculation utilisés dans le traitement des textiles et des fibres, le traitement du cuir, le traitement photo et les systèmes de solution de fontaine**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |

| | |
|---|---|
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de fluides de recirculation utilisés dans le traitement des textiles et des fibres, le traitement du cuir, le traitement photo et les systèmes de solution de fontaine<br>Les produits biocides C(M)IT/MIT (3:1) sont utilisés pour la conservation de fluides textiles et de filature, des solutions de traitement photographique, du processus du cuir (par exemple les étapes de traitement de lavage et de trempage) et pour l'impression de solutions de fontaine pour contrôler l'intégrité du fluide de recirculation en réduisant la contamination microbienne dans la solution en vrac. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: -<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé.La conservation de tous les produits finis est réalisée dans la plupart des cas hautement automatisée par les utilisateurs industrielsLe produit biocide est ajouté au puisard central, au bassin ou aux lignes de recirculation dans une zone avec un mélange adéquat. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Traitement curatif : contre les bactéries à 16-30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par L de liquide<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Traitement curatif : contre les bactéries à 16-30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par L de liquide<br>Temps de contact de 5 jours |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.21.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.21.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— Les liquides utilisés dans les fluides de traitement des textiles et des fibres ne doivent pas pénétrer directement dans l'eau de surface. Utiliser le produit uniquement dans des locaux raccordés à une station d'épuration.

— Les liquides de recirculation dans les systèmes de phototraitement et les systèmes de solution de fontaine ne doivent pas pénétrer directement dans l'eau de surface. Utiliser le produit uniquement dans des locaux raccordés à une station d'épuration.

4.21.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.21.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.21.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.22. **Description de l'utilisation**

*Tableau 22.*

**conservation de liquides de recirculation utilisés dans les cabines de peinture et les systèmes de revêtement par électrodéposition**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de liquides de recirculation utilisés dans les cabines de peinture et les systèmes de revêtement par électrodéposition. |

| | |
|---|---|
| | Le biocide est utilisé pour la conservation de fluides dans les processus de prétraitement (traitement de nettoyage pour l'élimination des graisses et des salissures, dégraissage Processus de phosphatation, rinçage des réservoirs), cabines de pulvérisation de peinture et systèmes de revêtement par électrodéposition (par exemple, bains cataphorétiques) appliqués dans la finition automobile et la fabrication automobile d'équipement d'origine pour contrôler l'intégrité du fluide de recirculation en réduisant la contamination microbienne des bactéries et des champignons dans la solution en vrac. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: -<br>Description détaillée:<br>- |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Traitement préventif : 7,5 à 30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final.<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Traitement préventif : 7,5 à 30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final.<br>Le produit biocide est ajouté au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.22.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.22.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

— gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

— Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

— Protection des yeux ;

— Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.22.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.22.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.22.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.23. **Description de l'utilisation**

*Tableau 23.*

**conservation de liquides utilisés dans les systèmes de chauffage à recirculation fermés et les tuyauteries associées**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries (anaérobies et aérobies (dont Legionella pneumophila)<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>utilisation en extérieur<br><br>conservation de liquides utilisés dans les systèmes de chauffage à recirculation fermés et les tuyauteries associées. Rinçage biocide avant la mise en service des systèmes de tuyauterie nouveaux ou existants (tuyauteries de chauffage et de refroidissement) comprend les tuyauteries structurales usagées ou neuves construites sur des projets de bâtiments industriels. |

| | |
|---|---|
| | Systèmes de chauffage à recirculation fermés : le rinçage biocide avant la mise en service des systèmes de tuyauterie nouveaux ou existants (tuyauteries de chauffage et de refroidissement) comprend les tuyauteries structurales usagées ou neuves construites sur des projets de bâtiments industriels. Le produit biocide est utilisé pour contrôler la croissance des bactéries aérobies et anaérobies, des champignons et des biofilms dans l'eau en circulation des systèmes fermés. Les systèmes fermés sont moins sensibles à la corrosion, à l'entartrage et à l'encrassement biologique que les systèmes ouverts. Cependant, des problèmes microbiens peuvent survenir si le système reste plein et qu'il n'est pas traité. Ce phénomène est dû à la présence de nitrite et de glycols utilisés comme nutriments par les microbes. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide est dosé automatiquement par rapport au fluide caloporteur, dans un système de mélange satisfaisant. La conduite d'alimentation doit doser le produit biocide en dessous du niveau de l'eau afin de limiter l'évaporation du produit biocide. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Traitement curatif - contre les bactéries à 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau (dont L. pneumophila) - contre les biofilms à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau - contre les champignons et les levures à 1 g C(M)IT/MIT par m3 d'eau Traitement préventif - contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau - contre les biofilms à 3 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau.<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Traitement curatif<br>— contre les bactéries à 5 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau (dont L. pneumophila)<br>Temps de contact : 24 heures<br>— contre les biofilms à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br>Temps de contact : 24 heures<br>— contre les champignons et les levures à 1 g C(M)IT/MIT par m3 d'eau Temps de contact : 48 heures<br>Traitement préventif<br>— contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau et contre les biofilms à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.23.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.23.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.23.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.23.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.23.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.24. **Description de l'utilisation**

*Tableau 24.*

**conservation de polymères utilisés dans les procédés des champs pétrolifères (par exemple, récupération assistée du pétrole, boues de forage, etc.)**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en extérieur<br>conservation de polymères utilisés dans les procédés des champs pétrolifères (par exemple, récupération assistée du pétrole, boues de forage, etc.) |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: -<br>Description détaillée:<br>- |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Traitement préventif des polymères utilisés dans l'eau d'injection : polymère xanthane : solution 30 - 50 g de C(M)IT/MIT par m3. Polymère HPAM : solution 30 - 50 g de C(M)IT/MIT par m3. Traitement préventif des polymères utilisés dans les boues de forage : polymère xanthane : solution 30 g de C(M)IT/MIT par m3. Polymère HPAM : solution 30 g de C(M)IT/MIT par m3.<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Traitement préventif des polymères utilisés dans l'eau d'injection :<br>Polymère xanthane : solution 30 - 50 g de C(M)IT/MIT par m3.<br>Polymère HPAM : solution 30 - 50 g de C(M)IT/MIT par m3.<br>Traitement préventif des polymères utilisés dans les boues de forage :<br>Polymère xanthane : solution 30 g de C(M)IT/MIT par m3.<br>Polymère HPAM : solution 30 g de C(M)IT/MIT par m3. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.24.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.24.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.24.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.24.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.24.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.25. **Description de l'utilisation**

*Tableau 25.*

**Traitement slimicide dans le processus de désencrage de la pâte et du papier**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP12: Produits anti-biofilm |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |

| | |
|---|---|
| | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>Traitement slimicide dans le processus de désencrage de la pâte et du papier. Recyclage du papier/papeteries de désencrage. Le processus de désencrage est un processus de fabrication du papier consistant à éliminer les encres d'impression des déchets de papier-fibres pour produire de la pâte désencrée. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le biocide est automatiquement dosé par pompe et tuyaux fixes dans le circuit, généralement dans le pulpeur sous le niveau de l'eau. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Traitement curatif : 10 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter Traitement préventif : 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br><br>Traitement curatif : 10 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter<br>Temps de contact : 24 heures<br><br>Traitement préventif : 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.25.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.25.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

— gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

— Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

— Protection des yeux ;

— Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.25.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.25.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.25.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.26. **Description de l'utilisation**

*Tableau 26.*

**Traitement slimicide dans la phase humide du processus de fabrication du papier**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP12: Produits anti-biofilm |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>Traitement slimicide dans la phase humide du processus de fabrication du papier (papeteries, phase humide (circuits d'eau) et système de traitement des papeteries). |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. |

| | |
|---|---|
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Traitement curatif : 10 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter Traitement préventif : 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter.<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Traitement curatif : 10 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter<br>Temps de contact : 24 heures<br>Traitement préventif : 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.26.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.26.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— L'utilisation de produits contenant du C(M)IT/MIT (3:1) pour le traitement slimicide au stade de la phase humide du processus de fabrication du papier est limitée à

(a) des traitements curatifs dans des usines reliées à une eau sans slimicide provenant d'une usine de pâte et uniquement pour le traitement de la courte circulation de l'usine de papier et

(b) des traitements préventifs,

et, dans les deux cas, uniquement si les eaux usées de l'usine sont épurées dans une station d'épuration industrielle sur site (complète) d'une capacité minimale de 5 000 $m^3$ par jour, comme décrit dans la directive sur les émissions industrielles 2010/75/UE (meilleures techniques disponibles de production de pâte, papier et carton) et si une dilution d'au moins 200 fois dans les eaux de surface est obtenue après la station d'épuration industrielle.

4.26.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.26.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.26.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.27. **Description de l'utilisation**

*Tableau 27.*

**Traitement préventif (contrôle du bio-encrassement) en ligne et après nettoyage en place pour les membranes industrielles RO/NF**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP12: Produits anti-biofilm |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>Traitement préventif (contrôle du bio-encrassement) en ligne et après nettoyage en place pour les membranes industrielles RO/NF |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé.L'application de biocide sur une base régulière empêchera la croissance de biofilm sur les surfaces de membrane d'osmose inverse ou de nanofiltration, l'espaceur d'alimentation, le média filtrant et la tuyauterie. Le biocide doit être délivré dans l'eau d'alimentation en un point permettant d'assurer un mélange adéquat dans tout le système. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Traitement préventif : 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 de fluide<br>- |

| | |
|---|---|
| | Nombre et fréquence des applications:<br>Traitement préventif : 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 de fluide |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.27.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.27.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— Utiliser le produit uniquement dans des locaux raccordés à une station d'épuration.

4.27.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.27.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.27.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.28. **Description de l'utilisation**

*Tableau 28.*

**Produits pour contrôler la détérioration microbienne des fluides utilisés pour le travail ou la coupe du métal, du verre ou d'autres matériaux**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP13: Produits de protection des fluides de travail ou de coupe |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>Produits pour contrôler la détérioration microbienne des fluides utilisés pour le travail ou la coupe du métal, du verre ou d'autres matériaux<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries et des champignons dans les liquides utilisés pour les fluides de travail des métaux (coupe, meulage, laminage, étirage, etc.), le traitement de surface métallique (fluides nettoyants aqueux polyvalents et de déshydratation de la rouille, etc.) et les fluides de coupe pour verre ou autres matériaux. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: -<br><br>Description détaillée:<br>Le produit biocide doit être délivré en tant qu'additif côté réservoir dans la dilution d'utilisation en circulation du fluide, à l'aide d'une pompe doseuse ou par versement manuel, en un point permettant de garantir un mélange adéquat dans tout le système. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Traitement curatif : quand le système est visiblement encrassé, appliquer 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 de fluide à traiter.<br>Traitement préventif : quand le contrôle est obtenu, ajouter 10 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 de fluide à traiter.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br><br>Traitement curatif<br><br>Quand le système est visiblement encrassé, appliquer 14,9 g de C(M) IT/MIT (3:1) par m3 de fluide à traiter. |

| | |
|---|---|
| | Temps de contact : 24 heures<br>Traitement préventif:<br>quand le contrôle est obtenu, ajouter 10 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 de fluide à traiter. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.28.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.28.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.28.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.28.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.28.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 1

5.1. **Consignes d'utilisation**

— La durée de l'effet dépend des exigences de performance du client pour son matériau conservé et de la composition des ingrédients spécifiques et du pH du produit conservé.

— Toujours lire l'étiquetage et la notice avant utilisation et suivre toutes les consignes.

— Respecter les conditions d'utilisation du produit biocide (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).

MESURES DE PRÉCAUTION PENDANT LE STOCKAGE ET LE TRANSPORT:

Conserver dans un endroit bien ventilé. Le produit tel que fourni peut dégager du gaz (principalement du dioxyde de carbone) lentement. Pour éviter l'accumulation de pression, le produit est emballé dans des conteneurs spécialement ventilés, si nécessaire. Conserver ce produit dans son emballage d'origine lorsqu'il n'est pas utilisé. Le contenant doit être stocké et transporté en position verticale pour éviter de renverser le contenu à travers l'évent, le cas échéant.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

-

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

— Contact avec la peau : ôter les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la peau contaminée à l'eau. Contacter un spécialiste pour le traitement des intoxications si des symptômes apparaissent.

— Contact avec les yeux : rincer sans délai et abondamment à l'eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Enlever si possible les lentilles de contact. Continuer à rincer à l'eau tiède pendant au moins 30 minutes. Appelez le 112 / une ambulance pour une assistance médicale.

— Ingestion : se rincer la bouche à l'eau. Contacter un spécialiste pour le traitement des intoxications. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et/ou si de grandes quantités ont été ingérées. Ne pas administrer de liquides ni faire vomir.

— Inhalation (de gouttelettes de pulvérisation) : évacuer la victime à l'air frais et la placer dans une position lui permettant de respirer confortablement. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et/ou si de grandes quantités ont été inhalées.

— En cas de perte de conscience, placer la personne en position latérale de sécurité et consulter immédiatement un médecin.

— Tenir le récipient ou la notice à portée de main.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

— Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, les canalisations (par exemple évier, toilettes…) les égouts.

— Mettre au rebut le produit non utilisé, son emballage, etc. et tous les autres déchets, conformément aux réglementations locales.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, notamment les incompatibilités : conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé, dans le récipient d'origine.

Protéger du gel.

Durée de conservation : 24 mois

Protéger du soleil.

Recommandation : si un emballage métallique est utilisé, une couche de vernis doit être appliquée.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

-

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 1

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

| | | |
|---|---|---|
| Nom commercial/noms commerciaux | KATHON™ WT BIOCIDE | Marché: UE |
| | KATHON™ WT | Marché: UE |
| | KATHON™LX BIOCIDE | Marché: UE |
| | KATHON™ LX | Marché: UE |
| | KATHON™ LX Microbicide | Marché: UE |
| | KATHON™886-MW BIOCIDE | Marché: UE |
| | KATHON™ 886 F BIOCIDE | Marché: UE |
| | Bansan 160 | Marché: UE |
| | Biocide KT1400WT | Marché: UE |
| | Biocide KT1400LX | Marché: UE |
| | Biocide KT1400MW | Marché: UE |
| | KT1400MW | Marché: UE |

| | |
|---|---|
| KT1400WT | Marché: UE |
| Hydrex™ 7320 | Marché: UE |
| MIRECIDE-KW/650 | Marché: UE |
| obbio211 | Marché: UE |
| AQUACIDE C 140 | Marché: UE |
| AQUACIDE C 15 | Marché: UE |
| AQUACIDE C 21 | Marché: UE |
| AQUACIDE C 30 | Marché: UE |
| BAC 416 | Marché: UE |
| BIOSTOP 140 | Marché: UE |
| BIOSTOP 15 | Marché: UE |
| BIOSTOP 21 | Marché: UE |
| BIOSTOP 30 | Marché: UE |
| CAT 3693 | Marché: UE |
| GWC 3363 | Marché: UE |
| GWC 3630 | Marché: UE |
| GWE 3693 | Marché: UE |
| IWC BACTERICIDE 416 | Marché: UE |
| Isocil® 14 | Marché: UE |
| France Algue 232 | Marché: UE |
| KT1400LX | Marché: UE |
| Numéro de l'autorisation | EU-0025449-0001 1-1 |

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| C(M)IT/MIT (3:1) | Masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | Substance active | 55965-84-9 | | 20,3 % (p/p) |

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

| | | |
|---|---|---|
| Nom commercial/noms commerciaux | KATHON™ CF 1400 BIOCIDE | Marché: UE |
| | Biocide KT1400 | Marché: UE |
| | KT1400 | Marché: UE |
| | "hygel" KW 60 B ATESTEO | Marché: UE |
| | Isocil® Ultra 14 | Marché: UE |
| | MK3201 | Marché: UE |
| | FINEAMIN | Marché: UE |
| Numéro de l'autorisation | EU-0025449-0002 1-1 | |

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| C(M)IT/MIT (3:1) | Masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | Substance active | 55965-84-9 | | 20,5 % (p/p) |

Chapitre 1. MÉTA-RCP 2 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. **Méta-RCP 2 identificateur**

| | |
|---|---|
| Identificateur | Meta SPC: meta-SPC 2 KATHON 13-15 Na |

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

| | |
|---|---|
| Numéro | 1-2 |

1.3. **Type(s) de produit**

| | |
|---|---|
| Type(s) de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 2

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 2**

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| C(M)IT/MIT (3:1) | Masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | Substance active | 55965-84-9 | | 18,8 - 20,9 % (p/p) |

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 2**

| | |
|---|---|
| Type(s) de formulation | AL Autre liquide |

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 2

| | |
|---|---|
| Mentions de danger | H290: Peut être corrosif pour les métaux.<br>H302 + H332: Nocif en cas d'ingestion ou par inhalation.<br>H311: Toxique par contact cutané.<br>H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.<br>H317: Peut provoquer une allergie cutanée.<br>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.<br>EUH071: Corrosif pour les voies respiratoires. |
| Conseils de prudence | P260: Ne pas respirer les fumées.<br>P264: Se laver la peau soigneusement après manipulation.<br>P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.<br>P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.<br>P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.<br>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.<br>P280: Porter gants de protection / vêtements de protection / protection oculaire / protection du visage / protection auditive .<br>P330: Rincer la bouche.<br>P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment l'eau.<br>P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.<br>P301 + P312: EN CAS D'INGESTION: Appeler Centre antipoison ou médecin en cas de malaise. |

| | |
|---|---|
| | P333+P313: If skin irritation or rash occurs: Get medical advice/attention.<br><br>P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.<br><br>P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].<br><br>P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.<br><br>P310: Appeler immédiatement Centre antipoison ou médecin .<br><br>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.<br><br>P391: Recueillir le produit répandu.<br><br>P405: Garder sous clef.<br><br>P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.<br><br>P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.<br><br>P406: Stocker dans un un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion. |

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. **Description de l'utilisation**

*Tableau 1.*

**conservation de peintures et revêtements**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>utilisation en extérieur<br><br>conservation de peintures et revêtements (dont l'électrodéposition)<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries et des levures dans les revêtements appliqués par un procédé d'électrodéposition et les systèmes de rinçage associés et dans les peintures et revêtements à base d'eau dans des récipients de stockage avant utilisation. |

| | |
|---|---|
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré en tant qu'additif côté réservoir dans le fluide, à l'aide d'une pompe doseuse ou par versement manuel, en un point permettant de garantir un mélange adéquat dans tout le système. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Peintures professionnelles et peintures grand public : 7,5-14,9 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br><br>Le produit biocide est ajouté au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Usages industriels :<br>1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br>Peintures professionnelles et peintures grand public :<br>7,5-14,9 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués aux utilisateurs professionnels et au grand public.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— La concentration maximale de produits issus du Meta RCP 1, 2, 3 et 4 à ajouter dans les détergents et les produits ménagers utilisés doit être inférieure à la valeur seuil de 15 ppm.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.2. **Description de l'utilisation**

*Tableau 2.*

**conservation de fluides utilisés dans la fabrication de papier, de textile et de cuir - Traitement curatif**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |

| | |
|---|---|
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de fluides utilisés dans la fabrication de papier, de textile et de cuir -<br>Le produit biocide est utilisé pour réduire la contamination par des bactéries dans les additifs textiles (tissés et non tissés, naturels et synthétiques, y compris les émulsions de silicone), tous les produits chimiques utilisés dans l'industrie de transformation du cuir et les additifs pour papier (par exemple, pâtes de pigments aqueux, amidon, gommes naturelles, latex synthétiques et naturels, agents d'encollage, liants de revêtement, agents de rétention, colorants, agents de blanchiment fluorescents, résines résistantes à l'humidité) utilisés dans les papeteries. Le produit biocide inhibe la croissance des micro-organismes, qui conduirait, à défaut, à la formation d'odeurs, à une altération de la viscosité, à une décoloration du produit et à une défaillance prématurée du produit. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles: 16-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br><br>Utilisations professionnelles:<br>Traitement curatif<br>16-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br>Temps de contact : 24 heures<br><br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— La concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de liquides utilisés dans la fabrication de papier, de textile et de cuir étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.3. **Description de l'utilisation**

*Tableau 3.*

**conservation de colles et agents adhésifs**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de colles et agents adhésifs<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries et des levures dans les adhésifs et agents collants synthétiques et naturels hydrosolubles et dispersés dans l'eau dans des conteneurs de stockage avant utilisation |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Application manuelle et automatisée. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles : 8-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final. Utilisations grand public : 8-14,9 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br><br>Pour garantir une répartition uniforme, disperser lentement à l'aide d'un dosage automatisé ou d'un ajout manuel, dans le produit sous agitation. Bien mélanger jusqu'à ce que le produit biocide soit uniformément dispersé.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br><br>Utilisations professionnelles:<br><br>8-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>Utilisations grand public :<br><br>8-14,9 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |

| | |
|---|---|
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués aux utilisateurs professionnels et au grand public. Pour les produits distribués au grand public, la concentration maximale utilisée doit être inférieure à la valeur seuil de 15 ppm.

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— En ce qui concerne les utilisateurs professionnels, la concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de colles et d'agents adhésifs étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

— Minimisation des phases manuelles ;

— Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.4. **Description de l'utilisation**

*Tableau 4.*

**conservation de réseaux de polymères**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de réseaux de polymères<br>Le produit biocide est recommandé pour le contrôle des bactéries, levures et champignons dans la fabrication, le stockage et le transport des latex, des polymères synthétiques dont le polyacrylamide hydrolysé (HPAM), les biopolymères (ex. Xanthane, dextrane, etc.) et latex naturels. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Application manuelle et automatisée. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |

| | |
|---|---|
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles: 14,9-50 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Pour garantir une répartition uniforme, disperser lentement à l'aide d'un dosage automatisé ou d'un ajout manuel, dans le produit sous agitation. Bien mélanger jusqu'à ce que le produit biocide soit uniformément dispersé.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br>Utilisations professionnelles<br>14,9-50 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.4.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.4.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

— gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

— Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

— Protection des yeux ;

— Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— La concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de réseaux de polymères étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

— Minimisation des phases manuelles ;

— Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.4.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.4.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.4.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.5. **Description de l'utilisation**

*Tableau 5.*

**conservation de boues minérales**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |

| | |
|---|---|
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de boues minérales<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries dans les boues inorganiques/minérales à base aqueuse et les pigments inorganiques qui sont formulés dans les peintures, les revêtements et le papier. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Application manuelle et automatisée. Le produit biocide doit être délivré en tant qu'additif côté réservoir dans la dilution d'utilisation en circulation du fluide, à l'aide d'une pompe doseuse ou par versement manuel, en un point permettant de garantir un mélange adéquat dans tout le système. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles: 10-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br><br>Utilisations professionnelles:<br><br>10-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.5.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.5.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

- La concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de boues minérales étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

— Minimisation des phases manuelles ;

— Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.5.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.5.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.5.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.6. **Description de l'utilisation**

*Tableau 6.*

**conservation de produits de construction appliqués à l'intérieur uniquement**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de produits de construction (dont les mastics, calfeutrants, plâtres, etc.)<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries dans les produits du bâtiment (construction) (mastics, calfeutrants, biopolymères, enduits, charges, adjuvants, additifs pour béton, composés de joints, etc.). |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: -<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles : ajouter à un taux d'utilisation typique entre 16,2 et 30 mg C(M)IT/MIT(3:1) par kg de produit final à traiter.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br><br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Distribuer lentement en utilisant un dosage automatisé ou manuellement. Bien mélanger jusqu'à ce que le produit biocide soit uniformément dispersé.<br>Usages industriels :<br>1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br><br>Utilisations professionnelles:<br><br>Ajouter à un taux d'utilisation typique entre 16,2 et 30 mg C(M) IT/MIT(3:1) par kg de produit final à traiter.<br><br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |

| | |
|---|---|
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.6.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.6.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Cette utilisation est limitée à la préservation des matériaux de construction appliqués à l'intérieur uniquement.

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

En ce qui concerne les utilisateurs professionnels, la concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de produits de construction étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

— Minimisation des phases manuelles ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.6.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.6.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.6.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.7. **Description de l'utilisation**

*Tableau 7.*

**conservation d'encres**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation d'encres<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries et des levures dans les encres et les composants d'encre (encres d'impression lithographiques, photographiques, fluides à jet d'encre, solutions de mouillage à l'eau ou encres de mouillage utilisées pour l'impression textile). Le produit biocide inhibe la croissance des micro-organismes, qui conduirait, à défaut, à la formation d'odeurs, à une altération de la viscosité, à une décoloration du produit et à une défaillance prématurée du produit. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |

| | |
|---|---|
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides. Utilisations professionnelles : 6-30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final. Utilisations grand public : 6-14,9 mg de C(M) IT/MIT (3:1) par kg de produit final.<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br>Utilisations professionnelles:<br>6-30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final.<br>Utilisations grand public :<br>6-14,9 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final.<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.7.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués aux utilisateurs professionnels et au grand public. Pour les produits distribués au grand public, la concentration maximale utilisée doit être inférieure à la valeur seuil de 15 ppm.

4.7.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

— gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

— Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

— Protection des yeux ;

— Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— En ce qui concerne les utilisateurs professionnels, la concentration maximale des produits utilisés pour la conservation d'encres étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

— Minimisation des phases manuelles ;

— Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.7.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.7.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.7.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.8. **Description de l'utilisation**

*Tableau 8.*

**conservation de fluides fonctionnels (fluides hydrauliques, antigel, inhibiteurs de corrosion, etc. - hors additifs pour carburants)**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |

| | |
|---|---|
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de fluides fonctionnels (fluides hydrauliques, antigel, inhibiteurs de corrosion, etc. - hors additifs pour carburants)<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries dans les fluides fonctionnels tels que les fluides de frein et hydrauliques, les additifs antigel, les inhibiteurs de corrosion, les fluides de filature. Le produit biocide inhibe la croissance des micro-organismes, qui conduirait, à défaut, à la formation d'odeurs, à une altération de la viscosité, à une décoloration du produit et à une défaillance prématurée du produit. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides. Utilisations professionnelles: Ajouter à un taux d'utilisation typique entre 6 et 30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final à traiter.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br><br>Utilisations professionnelles:<br><br>Ajouter à un taux d'utilisation typique entre 6 et 30 mg de C(M) IT/MIT (3:1) par kg de produit final à traiter.<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.8.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.8.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— La concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de liquides fonctionnels (fluides hydrauliques, antigel, inhibiteurs de corrosion, etc.) étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.8.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.8.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.8.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 2

5.1. **Consignes d'utilisation**

— La durée de l'effet dépend des exigences de performance du client pour son matériau conservé et de la composition des ingrédients spécifiques et du pH du produit conservé.

— Toujours lire l'étiquetage et la notice avant utilisation et suivre toutes les consignes.

— Respecter les conditions d'utilisation du produit biocide (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).

MESURES DE PRÉCAUTION PENDANT LE STOCKAGE ET LE TRANSPORT:

Conserver dans un endroit bien ventilé. Le produit tel que fourni peut dégager du gaz (principalement du dioxyde de carbone) lentement. Pour éviter l'accumulation de pression, le produit est emballé dans des conteneurs spécialement ventilés, si nécessaire. Conserver ce produit dans son emballage d'origine lorsqu'il n'est pas utilisé. Le contenant doit être stocké et transporté en position verticale pour éviter de renverser le contenu à travers l'évent, le cas échéant.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

-

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

— Contact avec la peau : ôter les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la peau contaminée à l'eau. Contacter un spécialiste pour le traitement des intoxications si des symptômes apparaissent.

— Contact avec les yeux : rincer sans délai et abondamment à l'eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Enlever si possible les lentilles de contact. Continuer à rincer à l'eau tiède pendant au moins 30 minutes. Appelez le 112 / une ambulance pour une assistance médicale.

— Ingestion : se rincer la bouche à l'eau. Contacter un spécialiste pour le traitement des intoxications. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et/ou si de grandes quantités ont été ingérées. Ne pas administrer de liquides ni faire vomir.

— Inhalation (de gouttelettes de pulvérisation) : évacuer la victime à l'air frais et la placer dans une position lui permettant de respirer confortablement. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et/ou si de grandes quantités ont été inhalées.

— En cas de perte de conscience, placer la personne en position latérale de sécurité et consulter immédiatement un médecin.

— Tenir le récipient ou la notice à portée de main.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

— Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, les canalisations (par exemple évier, toilettes…) les égouts.

— Mettre au rebut le produit non utilisé, son emballage, etc. et tous les autres déchets, conformément aux réglementations locales.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, notamment les incompatibilités : conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé, dans le récipient d'origine.

Protéger du gel.

Durée de conservation : 6 mois

Protéger du soleil.

Recommandation : si un emballage métallique est utilisé, une couche de vernis doit être appliquée.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

-

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 2

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

| | | |
|---|---|---|
| Nom commercial/noms commerciaux | KATHON™ LX 1400 Biocide | Marché: UE |
| | KATHON™ LX 1400 | Marché: UE |
| | AQUACIDE C 15 P | Marché: UE |
| | AQUACIDE C 21 P | Marché: UE |
| | AQUACIDE C 30 P | Marché: UE |
| | AQUACIDE C 140 P | Marché: UE |
| | BAC 416 P | Marché: UE |
| | BIOSTOP 140 P | Marché: UE |
| | BIOSTOP 15 P | Marché: UE |
| | BIOSTOP 21 P | Marché: UE |
| | BIOSTOP 30 P | Marché: UE |
| | CAT 3693 P | Marché: UE |
| | GWC 3363 P | Marché: UE |
| | GWC 3630 P | Marché: UE |
| | GWE 3693 P | Marché: UE |
| | IWC BACTERICIDE 416 P | Marché: UE |

| Numéro de l'autorisation | | EU-0025449-0003 1-2 | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
| C(M)IT/MIT (3:1) | Masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | Substance active | 55965-84-9 | | 20,5 % (p/p) |

Chapitre 1. MÉTA-RCP 3 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. **Méta-RCP 3 identificateur**

| | |
|---|---|
| Identificateur | Meta SPC: meta-SPC 3 KATHON 1.5-4.5 Mg |

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

| | |
|---|---|
| Numéro | 1-3 |

1.3. **Type(s) de produit**

| | |
|---|---|
| Type(s) de produit | TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux<br>TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux<br>TP06: Protection des produits pendant le stockage<br>TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication<br>TP12: Produits anti-biofilm<br>TP13: Produits de protection des fluides de travail ou de coupe |

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 3

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 3**

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| C(M)IT/MIT (3:1) | Masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | Substance active | 55965-84-9 | | 2,2 - 6,5 % (p/p) |

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 3**

| | |
|---|---|
| Type(s) de formulation | AL Autre liquide |

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 3

| | |
|---|---|
| Mentions de danger | H332: Nocif par inhalation.<br>H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.<br>H317: Peut provoquer une allergie cutanée.<br>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.<br>H290: Peut être corrosif pour les métaux.<br>H302: Nocif en cas d'ingestion.<br>EUH071: Corrosif pour les voies respiratoires. |
| Conseils de prudence | P260: Ne pas respirer les fumées.<br>P264: Se laver la peau soigneusement après manipulation.<br>P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.<br>P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.<br>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.<br>P280: Porter gants de protection / vêtements de protection / protection oculaire / protection du visage / protection auditive .<br>P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.<br>P333+P313: If skin irritation or rash occurs: Get medical advice/attention.<br>P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.<br>P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].<br>P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.<br>P310: Appeler immédiatement Centre antipoison ou médecin .<br>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.<br>P391: Recueillir le produit répandu.<br>P405: Garder sous clef.<br>P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.<br>P301 + P312: EN CAS D'INGESTION: Appeler Centre antipoison ou médecin en cas de malaise.<br>P406: Stocker dans un un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion.<br>P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. |

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. **Description de l'utilisation**

*Tableau 1.*

**Conservation de l'eau de puisard dans les systèmes de climatisation et de lavage d'air.**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries (dont Legionella pneumophila)<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Algues<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en extérieur<br><br>Conservation de l'eau de puisard dans les systèmes de climatisation et de lavage d'air.<br>Systèmes de climatisation et dans les systèmes de lavage d'air pour préserver l'eau du puisard. Les systèmes de lavage à air sont largement utilisés dans les usines textiles et dans l'industrie du tabac pour nettoyer ou épurer l'air et pour un réglage précis de la température et de l'humidité. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Systèmes ouverts et fermés<br><br>Description détaillée:<br>Dosage automatique et manuel Le produit biocide est généralement ajouté dans un puisard central d'eau glacée qui alimente plusieurs laveurs d'air. Le processus de chargement peut être effectué manuellement ou par automatisation. Dans le processus automatisé, le biocide est dosé directement dans le puisard à partir d'un réservoir de rétention ou d'un autre type de conteneur en vrac par un dosimètre (pompe). La conduite d'alimentation doit doser le produit biocide en dessous du niveau de l'eau afin de limiter son évaporation. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Application curative : bactéries, levures et champignons. Quand le système est visiblement encrassé, appliquer 5 à 14,9 mg de C(M) IT/MIT (3:1) par litre d'eau à traiter, en post-traitement après une dose choc d'au moins 0,3 ppm de chlore libre. Application préventive : quand le contrôle est obtenu, ajouter une alimentation continue ou semi-continue de 3 à 5 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par L d'eau à traiter.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br><br>Application curative : bactéries, levures et champignons |

| | |
|---|---|
| | Quand le système est visiblement encrassé, appliquer 5 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par litre d'eau à traiter, en post-traitement après une dose choc d'au moins 0,3 ppm de chlore libre.<br><br>Temps de contact de 1 heure<br><br>Application préventive : algues<br>Quand le contrôle est obtenu, ajouter une alimentation continue ou semi-continue de 3 à 5 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par L d'eau à traiter. Quel que soit le mode de traitement, la concentration totale de l'ingrédient actif C(M)IT/MIT (3:1) dans le système ne doit pas dépasser 14,9 mg/L dans l'eau du puisard.<br><br>**Étapes préliminaires avant l'ajout :**<br>Le produit biocide est automatiquement dosé par rapport au système. Une manipulation manuelle est nécessaire pour le chargement du produit biocide dans les systèmes de dosage.<br><br>**Fréquence d'application:**<br>Nominalement tous les 2 à 3 jours ou au besoin pour obtenir le contrôle. Répéter jusqu'à ce que l'encrassement soit réduit à un niveau acceptable pour maîtriser la croissance microbienne. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— **Respecter les conditions d'utilisation du produit biocide (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).**

— **Les produits biocides CMIT/MIT sont utilisés après une dose choc de chlore libre dans cette application, conformément à la pratique industrielle standard.**

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des activités de mélange, de chargement et de nettoyage du système dans son intégralité, il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles :

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

— gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

— Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

— Protection des yeux ;

— Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.2. **Description de l'utilisation**

*Tableau 2.*

**conservation de fluides dans les bandes transporteuses et les pasteurisateurs**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de fluides dans les bandes transporteuses et les pasteurisateurs<br>Le produit biocide est utilisé pour la conservation de fluides de process dans les pasteurisateurs et les bandes transporteuses utilisées dans l'industrie alimentaire. Le produit biocide est utilisé dans ces systèmes pour contrôler ou tuer les bactéries et les champignons. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage automatisé Le produit biocide est dosé automatiquement par rapport au fluide caloporteur, dans un système de mélange satisfaisant (par exemple puisard collecteur sous un tapis roulant). |

| | |
|---|---|
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Application curative : bactéries, levures et champignons. Quand le système est visiblement encrassé, appliquer 10 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter en post-traitement après une dose choc de 0,3 ppm minimum de chlore libre. Application préventive : bactéries : quand le contrôle est obtenu, ajouter une alimentation continue ou semi-continue de 2,5 à 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Application curative : bactéries, levures et champignons<br>Quand le système est visiblement encrassé, appliquer 10 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter, en post-traitement après une dose choc d'au moins 0,3 ppm de chlore libre. Application préventive :<br>Temps de contact de 1 heure<br><br>Application préventive : bactéries :<br>Quand le contrôle est obtenu, ajouter une alimentation continue ou semi-continue de 2,5 à 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter.<br><br>**Étapes préliminaires avant l'ajout :**<br>Le produit biocide est automatiquement dosé par rapport au système. Une manipulation manuelle est nécessaire pour le chargement des conteneurs contenant le produit biocide dans les systèmes de dosage.<br><br>**Fréquence d'application:**<br>Nominalement tous les 2 à 3 jours ou au besoin pour obtenir le contrôle. Répéter jusqu'à ce que l'encrassement soit réduit à un niveau acceptable pour maîtriser la croissance microbienne. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Respecter les conditions d'utilisation du produit biocide (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).

— Les produits biocides CMIT/MIT sont utilisés après une dose choc de chlore libre dans cette application, conformément à la pratique industrielle standard.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des activités de mélange, de chargement et de nettoyage du système dans son intégralité, il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles :

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

— gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

— Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

— Protection des yeux ;

— Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.3. **Description de l'utilisation**

*Tableau 3.*

**Conservation hors ligne à long terme des membranes d'osmose inverse utilisées dans l'eau potable**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>Conservation hors ligne à long terme des membranes d'osmose inverse utilisées dans l'eau potable<br>Le produit biocide C(M)IT/MIT (3:1) est recommandé pour contrôler la croissance biologique dans les membranes d'osmose inverse des trains hors ligne produisant de l'eau potable pendant de longues périodes. |

| | |
|---|---|
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. il est recommandé de nettoyer les membranes encrassées avant l'arrêt et la conservation. Se référer au manuel du fournisseur RO/NF pour connaître les procédures de nettoyage de la membrane et d'arrêt du système. Le produit biocide doit être délivré en tant qu'additif côté réservoir dans la dilution d'utilisation en circulation du fluide, à l'aide d'une pompe doseuse ou par versement manuel, en un point permettant de garantir un mélange adéquat dans tout le système. Après le remplissage complet des systèmes RO/NF des trains avec la solution biocide, les pompes sont arrêtées (traitement hors ligne) pendant des périodes prolongées. Généralement, les solutions de C(M)IT/MIT (3:1) sont préparées dans le réservoir NEP (nettoyage en place) et ajoutées via le système de dosage. La dilution avec de l'eau de perméat ou de l'eau de haute qualité est recommandée pour la préparation de la solution biocide. Les membranes doivent être trempées dans la solution biocide pendant la période d'arrêt. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>7,5-20 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br><br>7,5-20 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Respecter les conditions d'utilisation du produit biocide (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).

— Avant de remettre les membranes en ligne, rincer soigneusement les éléments avec de l'eau de perméat afin d'éliminer tout le biocide résiduel.

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des activités de mélange, de chargement et de nettoyage du système dans son intégralité, il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

— gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

— Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

— Protection des yeux ;

— Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.4. **Description de l'utilisation**

*Tableau 4.*

**conservation de peintures et revêtements**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>utilisation en extérieur<br><br>conservation de peintures et revêtements<br>(dont l'électrodéposition)<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries et des levures dans les revêtements appliqués par un procédé d'électrodéposition et les systèmes de rinçage associés et dans les peintures et revêtements à base d'eau dans des récipients de stockage avant utilisation. |

| | |
|---|---|
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré en tant qu'additif côté réservoir dans le fluide, à l'aide d'une pompe doseuse ou par versement manuel, en un point permettant de garantir un mélange adéquat dans tout le système. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Peintures professionnelles et peintures grand public : 7,5-14,9 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br><br>Le produit biocide est ajouté au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Usages industriels :<br>1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br>Peintures professionnelles et peintures grand public :<br>7,5-14,9 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.4.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués aux utilisateurs professionnels et au grand public.

4.4.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— La concentration maximale de produits issus du Meta RCP 1, 2, 3 et 4 à ajouter dans les détergents et les produits ménagers utilisés doit être inférieure à la valeur seuil de 15 ppm.

4.4.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.4.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.4.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.5. **Description de l'utilisation**

*Tableau 5.*

**conservation de détergents et des produits ménagers**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |

| | |
|---|---|
| | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de détergents (liquides de lavage et de nettoyage) et des produits ménagers.<br>Le produit biocide est recommandé pour le contrôle des bactéries, des levures et des champignons dans les détergents et les liquides de nettoyage (c'est-à-dire les nettoyants pour surfaces dures (nettoyants tout usage), les produits de lavage de vaisselle, les assouplissants, les détergents à lessive), les produits utilisés pour l'entretien des voitures, l'entretien des sols, cires, nettoyants pour surfaces dures, éponges ou serpillières pré-humidifiées, et les tensioactifs utilisés dans ces types de produits. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Application manuelle et automatisée. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles et grand public : 6-14,9 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br><br>Pour garantir une répartition uniforme, disperser lentement à l'aide d'un dosage automatisé ou d'un ajout manuel, dans le produit sous agitation. Bien mélanger jusqu'à ce que le produit biocide soit uniformément dispersé.<br><br>Produits ménagers pour établissements:<br><br>(détergents, nettoyants, adoucissants, etc.)<br><br>Usages industriels :<br>1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br><br>Utilisations professionnelles et grand public :<br><br>6-14,9 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.5.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués aux utilisateurs professionnels et au grand public.

4.5.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1 et 3 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— La concentration maximale de produits issus du Meta RCP 1 et 3 à ajouter dans les détergents et les produits ménagers utilisés doit être inférieure à la valeur seuil de 15 ppm.

4.5.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.5.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.5.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.6. **Description de l'utilisation**

*Tableau 6.*

**conservation de fluides utilisés dans la fabrication de papier, de textile et de cuir - Traitement curatif**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>conservation de fluides utilisés dans la fabrication de papier, de textile et de cuir -<br>Le produit biocide est utilisé pour réduire la contamination par des bactéries dans les additifs textiles (tissés et non tissés, naturels et synthétiques, y compris les émulsions de silicone), tous les produits chimiques utilisés dans l'industrie de transformation du cuir et les additifs pour papier (par exemple, pâtes de pigments aqueux, amidon, gommes naturelles, latex synthétiques et naturels, agents d'encollage, liants de revêtement, agents de rétention, colorants, agents de blanchiment fluorescents, résines résistantes à l'humidité) utilisés dans les papeteries. Le produit biocide inhibe la croissance des micro-organismes, qui conduirait, à défaut, à la formation d'odeurs, à une altération de la viscosité, à une décoloration du produit et à une défaillance prématurée du produit. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles: 16-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br>Utilisations professionnelles:<br>Traitement curatif<br>16-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br>Temps de contact : 24 heures<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal) |

| | |
|---|---|
| | — Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.6.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.6.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— La concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de liquides utilisés dans la fabrication de papier, de textile et de cuir étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles ;

  — Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.6.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.6.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.6.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.7. **Description de l'utilisation**

*Tableau 7.*

**conservation de colles et agents adhésifs**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de colles et agents adhésifs<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries et des levures dans les adhésifs et agents collants synthétiques et naturels hydrosolubles et dispersés dans l'eau dans des conteneurs de stockage avant utilisation |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Application manuelle et automatisée. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles : 8-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final. Utilisations grand public : 8-14,9 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition. |

| | |
|---|---|
| | Pour garantir une répartition uniforme, disperser lentement à l'aide d'un dosage automatisé ou d'un ajout manuel, dans le produit sous agitation. Bien mélanger jusqu'à ce que le produit biocide soit uniformément dispersé.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br>Utilisations professionnelles:<br>8-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br>Utilisations grand public :<br>8-14,9 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.7.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués aux utilisateurs professionnels et au grand public. Pour les produits distribués au grand public, la concentration maximale utilisée doit être inférieure à la valeur seuil de 15 ppm.

4.7.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— En ce qui concerne les utilisateurs professionnels, la concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de colles et d'agents adhésifs étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.7.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.7.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.7.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.8. **Description de l'utilisation**

*Tableau 8.*

**conservation de réseaux de polymères**

| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
|---|---|
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée |

| | |
|---|---|
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de réseaux de polymères<br>Le produit biocide est recommandé pour le contrôle des bactéries, levures et champignons dans la fabrication, le stockage et le transport des latex, des polymères synthétiques dont le polyacrylamide hydrolysé (HPAM), les biopolymères (ex. Xanthane, dextrane, etc.) et latex naturels. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Application manuelle et automatisée. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles: 14,9-50 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Pour garantir une répartition uniforme, disperser lentement à l'aide d'un dosage automatisé ou d'un ajout manuel, dans le produit sous agitation. Bien mélanger jusqu'à ce que le produit biocide soit uniformément dispersé.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br><br>Utilisations professionnelles<br><br>14,9-50 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.8.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.8.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— La concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de réseaux de polymères étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.8.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.8.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.8.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.9. **Description de l'utilisation**

*Tableau 9.*

**conservation de biocides et des engrais**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>utilisation en extérieur<br><br>conservation de biocides et des engrais<br>Le biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries et des levures dans les engrais et les biocides. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: -<br><br>Description détaillée:<br>Application manuelle et automatisée. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles : 10-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br><br>Utilisations professionnelles:<br><br>10-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.9.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.9.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1 et 3 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— En ce qui concerne les utilisateurs professionnels, la concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de biocides et d'engrais étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.9.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.9.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.9.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.10. **Description de l'utilisation**

*Tableau 10.*

**conservation de boues minérales**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de boues minérales<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries dans les boues inorganiques/minérales à base aqueuse et les pigments inorganiques qui sont formulés dans les peintures, les revêtements et le papier. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Application manuelle et automatisée. Le produit biocide doit être délivré en tant qu'additif côté réservoir dans la dilution d'utilisation en circulation du fluide, à l'aide d'une pompe doseuse ou par versement manuel, en un point permettant de garantir un mélange adéquat dans tout le système. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles: 10-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br><br>Utilisations professionnelles:<br><br>10-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |

| | |
|---|---|
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.10.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.10.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

- La concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de boues minérales étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

— Minimisation des phases manuelles ;

— Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.10.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.10.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.10.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.11. **Description de l'utilisation**

*Tableau 11.*

**conservation de produits de construction appliqués à l'intérieur uniquement**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de produits de construction (dont les mastics, calfeutrants, plâtres, etc.)<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries dans les produits du bâtiment (construction) (mastics, calfeutrants, biopolymères, enduits, charges, adjuvants, additifs pour béton, composés de joints, etc.). |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: -<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |

| | |
|---|---|
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles : ajouter à un taux d'utilisation typique entre 16,2 et 30 mg C(M)IT/MIT(3:1) par kg de produit final à traiter.<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Distribuer lentement en utilisant un dosage automatisé ou manuellement. Bien mélanger jusqu'à ce que le produit biocide soit uniformément dispersé.<br>Usages industriels :<br>1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br>Utilisations professionnelles:<br>Ajouter à un taux d'utilisation typique entre 16,2 et 30 mg C(M) IT/MIT(3:1) par kg de produit final à traiter.<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.11.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.11.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Cette utilisation est limitée à la préservation des matériaux de construction appliqués à l'intérieur uniquement.

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

— gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

— Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

— Protection des yeux ;

— Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

En ce qui concerne les utilisateurs professionnels, la concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de produits de construction étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

— Minimisation des phases manuelles ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.11.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.11.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.11.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.12. **Description de l'utilisation**

*Tableau 12.*

**conservation de produits chimiques électroniques - Traitement curatif**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |

| | |
|---|---|
| | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de produits chimiques électroniques<br>Le produit biocide est utilisé pour réduire la contamination par des bactéries, des levures et des champignons dans les produits chimiques électroniques comme les boues de silice de polissage chimico-mécanique (CMP). |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Application manuelle et automatisée. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles: Ajouter à un taux d'utilisation typique entre 10 et 30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par L de produit final à traiter.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br><br>Distribuer lentement en utilisant un dosage automatisé ou manuellement. Bien mélanger jusqu'à ce que le produit biocide soit uniformément dispersé.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br><br>Utilisations professionnelles<br><br>Traitement curatif<br>10-30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final à traiter.<br>Temps de contact : 7 jours<br><br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.12.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.12.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 3 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— La concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de produits chimiques électroniques étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.12.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.12.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.12.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.13. **Description de l'utilisation**

*Tableau 13.*

**conservation d'encres**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation d'encres<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries et des levures dans les encres et les composants d'encre (encres d'impression lithographiques, photographiques, fluides à jet d'encre, solutions de mouillage à l'eau ou encres de mouillage utilisées pour l'impression textile). Le produit biocide inhibe la croissance des micro-organismes, qui conduirait, à défaut, à la formation d'odeurs, à une altération de la viscosité, à une décoloration du produit et à une défaillance prématurée du produit. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides. Utilisations professionnelles : 6-30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final. Utilisations grand public : 6-14,9 mg de C(M) IT/MIT (3:1) par kg de produit final.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br><br>Utilisations professionnelles:<br><br>6-30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final.<br><br>Utilisations grand public :<br><br>6-14,9 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final.<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |

| | |
|---|---|
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.13.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués aux utilisateurs professionnels et au grand public. Pour les produits distribués au grand public, la concentration maximale utilisée doit être inférieure à la valeur seuil de 15 ppm.

4.13.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— En ce qui concerne les utilisateurs professionnels, la concentration maximale des produits utilisés pour la conservation d'encres étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

— Minimisation des phases manuelles ;

— Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.13.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.13.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.13.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.14. **Description de l'utilisation**

*Tableau 14.*

**conservation de fluides fonctionnels (fluides hydrauliques, antigel, inhibiteurs de corrosion, etc. - hors additifs pour carburants)**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>conservation de fluides fonctionnels (fluides hydrauliques, antigel, inhibiteurs de corrosion, etc. - hors additifs pour carburants)<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries dans les fluides fonctionnels tels que les fluides de frein et hydrauliques, les additifs antigel, les inhibiteurs de corrosion, les fluides de filature. Le produit biocide inhibe la croissance des micro-organismes, qui conduirait, à défaut, à la formation d'odeurs, à une altération de la viscosité, à une décoloration du produit et à une défaillance prématurée du produit. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |

| | |
|---|---|
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides. Utilisations professionnelles: Ajouter à un taux d'utilisation typique entre 6 et 30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final à traiter.<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br>Utilisations professionnelles:<br>Ajouter à un taux d'utilisation typique entre 6 et 30 mg de C(M) IT/MIT (3:1) par kg de produit final à traiter.<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.14.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.14.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

— gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

— Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

— Protection des yeux ;

— Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— La concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de liquides fonctionnels (fluides hydrauliques, antigel, inhibiteurs de corrosion, etc.) étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

— Minimisation des phases manuelles ;

— Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.14.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.14.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.14.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.15. **Description de l'utilisation**

*Tableau 15.*

**conservation de réactifs de laboratoire**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |

| | |
|---|---|
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de réactifs de laboratoire.<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries et des levures dans les réactifs de laboratoire. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides. Utilisation professionnelle : ajouter à un taux d'utilisation typique de 15,2 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final à traiter.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br><br>Distribuer lentement en utilisant un dosage automatisé ou manuellement. Bien mélanger jusqu'à ce que le produit biocide soit uniformément dispersé.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br><br>Utilisation professionnelle : ajouter à un taux d'utilisation typique de 15,2 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final à traiter.<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 1 L<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.15.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.15.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

En ce qui concerne les utilisateurs professionnels, la concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de réactifs de laboratoire étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

— Minimisation des phases manuelles ;

— Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.15.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.15.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.15.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.16. **Description de l'utilisation**

*Tableau 16.*

**Conservation hors ligne des membranes d'osmose inverse industrielles**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>Conservation hors ligne des membranes d'osmose inverse industrielles<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries des membranes d'osmose inverse et de nanofiltration produisant de l'eau industrielle pendant de longues périodes. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré en tant qu'additif côté réservoir dans la dilution d'utilisation en circulation du fluide, à l'aide d'une pompe doseuse ou par versement manuel, en un point permettant de garantir un mélange adéquat dans tout le système. Après le remplissage complet des systèmes RO/NF des trains avec la solution biocide, les pompes sont arrêtées (traitement hors ligne) pendant des périodes prolongées. Généralement, les solutions de C(M)IT/MIT (3:1) sont préparées dans le réservoir NEP (nettoyage en place) et ajoutées via le système de dosage. La dilution avec de l'eau de perméat ou de l'eau de haute qualité est recommandée pour la préparation de la solution biocide. Les membranes doivent être trempées dans la solution biocide pendant la période d'arrêt. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>7,5 à 20 g par m3 (ppm m/v) de C(M)IT/MIT (3:1).<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>7,5 à 20 g par m3 (ppm m/v) de C(M)IT/MIT (3:1). |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.16.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

4.16.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Rincez le système avec de l'eau avant d'effectuer l'entretien du système.

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.16.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.16.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.16.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.17. **Description de l'utilisation**

*Tableau 17.*

**conservation de liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement à recirculation fermés**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries (dont Legionella pneumophila)<br>Stade de développement: aucune donnée<br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>utilisation en extérieur<br>conservation de liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement à recirculation fermés (les systèmes à eau de refroidissement à recirculation fermés comprennent le refroidissement du compresseur, la climatisation à eau glacée, les chaudières, le refroidissement de joint pour moteur, le refroidissement de l'alimentation électrique et d'autres procédés industriels).<br>Le produit biocide est utilisé pour contrôler la croissance des bactéries aérobies et anaérobies, des levures, des champignons et des biofilms dans l'eau en circulation des systèmes fermés. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Efficacité curative : - contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 5 - 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau. Temps de contact : 24 heures - contre le biofilm : 14,9 g C(M)IT / MIT (3: 1) / m3 d'eau Temps de contact : 24 heures - contre les champignons et les levures à 1 - 3 g C(M)IT / MIT (3: 1) / m3 d'eau. 48 heures Efficacité préventive : - contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 3 - 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau. - contre les biofilms (dont L. pneumophila) : 3 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau.<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Efficacité curative:<br>— contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 5 - 14,9 g de C(M) IT/MIT (3:1) par m3 d'eau.<br>Temps de contact : 24 heures.<br>— contre le biofilm : 14,9 g C(M)IT / MIT (3: 1) / m3 d'eau.<br>Temps de contact : 24 heures.<br>— contre les champignons et les levures à 1 - 3 g C(M)IT / MIT (3: 1) / m3 d'eau.<br>Temps de contact : 48 heures.<br>Efficacité préventive:<br>contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 3 - 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau.<br>contre les biofilms (dont L. pneumophila) : 3 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau. |

| | |
|---|---|
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.17.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.17.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.17.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.17.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.17.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.18. **Description de l'utilisation**

*Tableau 18.*

**conservation de liquides utilisés dans les petits systèmes de refroidissement à recirculation ouverts**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries (dont Legionella pneumophila)<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Algues (algues vertes et cyanobactéries)<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>utilisation en extérieur<br><br>conservation de liquides utilisés dans les petits systèmes de refroidissement à recirculation ouverts (débits de purge et de recirculation, ainsi que volume total d'eau limité à 2 m3/h, 100 m3/h et 300 m3 respectivement)<br>Eau de process et de refroidissement : pour contrôler la croissance des bactéries, algues, champignons et biofilm |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système ouvert<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. . |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Traitement curatif contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 5 - 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau - contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 1,5 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau - contre les champignons (dont les levures) à 1 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau Traitement préventif : - contre les bactéries, algues vertes et cyanobactéries à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau - contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br><br>Traitement curatif<br><br>— contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 5-14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau |

| | |
|---|---|
| | Temps de contact : 24 heures<br>— contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 1,5 - 14,9 g C(M) IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br>Temps de contact : 48 heures<br>— contre les champignons et les levures à 1 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br>Temps de contact : 48 heures<br>Traitement préventif:<br>— contre les bactéries, algues vertes et cyanobactéries à 3 g C(M) IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br>— contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.18.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.18.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

— Protection des yeux ;

— Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— Le liquide de refroidissement ne doit pas pénétrer directement dans l'eau de surface. Utiliser le produit uniquement dans des locaux raccordés à une station d'épuration.

— Le produit ne peut être utilisé que lorsque les tours de refroidissement sont équipées d'éliminateurs de dérive qui réduisent la dérive d'au moins 99 %.

4.18.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.18.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.18.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.19. **Description de l'utilisation**

*Tableau 19.*

**conservation de liquides utilisés dans les pasteurisateurs, les bandes transporteuses et les laveurs d'air**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries (dont Legionella pneumophila)<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Algues (algues vertes et cyanobactéries)<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>utilisation en extérieur<br><br>conservation de liquides utilisés dans les pasteurisateurs non alimentaires, les bandes transporteuses et les laveurs d'air |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: -<br><br>Description détaillée:<br>Le produit biocide est dosé automatiquement par rapport au fluide caloporteur, dans un système de mélange satisfaisant (par exemple puisard collecteur sous un tapis roulant). Le tuyau d'alimentation permet de doser le produit biocide en dessous du niveau de l'eau afin de limiter son évaporation. |

| | |
|---|---|
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Traitement curatif : - contre les bactéries (dont L. pneumophila) : 5 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau - contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 1,5 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau - contre les champignons et les levures à 1 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau Traitement préventif : contre les bactéries, les algues vertes et les cyanobactéries à 3 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau, contre le biofilm (dont L. pneumophila) à 3 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau.<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Traitement curatif<br>Contre les bactéries (dont L. pneumophila) : 5 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau.<br>Temps de contact : 24 heures<br>— contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 1,5 - 14,9 g C(M) IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br>Temps de contact : 48 heures<br>— contre les champignons et les levures à 1 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br>Temps de contact : 48 heures<br>Traitement préventif:<br>— contre les bactéries, algues vertes et cyanobactéries à 3 g C(M) IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br>— contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.19.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

Laveurs d'air : à utiliser uniquement dans les systèmes de lavage d'air industriels qui maintiennent des composants d'élimination efficace de fines gouttelettes.

4.19.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

— Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

— gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

— Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

— Protection des yeux ;

— Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.19.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.19.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.19.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.20. **Description de l'utilisation**

*Tableau 20.*

**conservation de solutions de traitement du bois**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: Champignons<br>Nom commun: Autres<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>utilisation en extérieur<br>conservation de solutions de traitement du bois pour application sur bois des classes 1, 2 et 3 uniquement. Le produit biocide est utilisé comme agent de conservation pour une solution aqueuse de traitement de préservation du bois pendant le processus à l'état humide utilisé dans les solutions de traitement du bois. |

| | |
|---|---|
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: -<br>Description détaillée:<br>- |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Traitement préventif : contre les champignons : 15 - 50 g de C(M) IT/MIT (3:1) par m3 de solution de préservation du bois utilisée<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Traitement préventif : contre les champignons : 15 - 50 g de C(M) IT/MIT (3:1) par m3 de solution de préservation du bois utilisée |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.20.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

— Le biocide n'est pas conçu pour servir d'agent de préservation du bois contre les champignons lignivores par rapport au type de produit 8.

4.20.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Lors des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage, il convient de réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles :

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— Le produit ne doit pas être utilisé dans une solution de traitement du bois à appliquer sur le bois susceptible d'entrer en contact direct avec les aliments, les aliments pour animaux et les animaux d'élevage.

— Le produit peut être utilisé pour conserver les solutions de traitement du bois pour le traitement du bois des classes d'utilisation 1, 2 et 3 uniquement.

— Le produit peut être utilisé dans une solution de traitement du bois dans le cas où les procédés d'application industrielle du traitement du bois peuvent être effectués dans une zone confinée située sur un sol dur imperméable avec digue pour empêcher le ruissellement et un système de récupération en place (puisard par exemple).

— Le produit peut être utilisé dans des solutions de traitement du bois pour la préservation du bois fraîchement traité qui, après traitement, est stocké sous abri ou sur sol dur imperméable, ou les deux, pour éviter les pertes directes dans le sol, les égouts ou l'eau. Toute perte de solution de traitement du bois doit être récupérée pour réutilisation ou mise au rebut.

— Le produit ne peut être utilisé que dans des solutions de traitement du bois à usage industriel si celles-ci ne peuvent pas être rejetées dans le sol, les eaux souterraines, les eaux de surface ou tout autre type d'égout et que les solutions de traitement du bois et/ou le produit sont collectés et réutilisés ou éliminés comme déchets dangereux.

— Le produit biocide ne peut être utilisé que dans des solutions de traitement du bois utilisées pour le traitement d'objets ou de matériaux qui sont stockés jusqu'à séchage complet sur un sol imperméable et sous abri, pour éviter les fuites dans le sol.

4.20.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.20.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.20.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.21. **Description de l'utilisation**

*Tableau 21.*

**conservation de fluides de recirculation utilisés dans le traitement des textiles et des fibres, le traitement du cuir, le traitement photo et les systèmes de solution de fontaine**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>conservation de fluides de recirculation utilisés dans le traitement des textiles et des fibres, le traitement du cuir, le traitement photo et les systèmes de solution de fontaine |

| | |
|---|---|
| | Les produits biocides C(M)IT/MIT (3:1) sont utilisés pour la conservation de fluides textiles et de filature, des solutions de traitement photographique, du processus du cuir (par exemple les étapes de traitement de lavage et de trempage) et pour l'impression de solutions de fontaine pour contrôler l'intégrité du fluide de recirculation en réduisant la contamination microbienne dans la solution en vrac. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: -<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé.La conservation de tous les produits finis est réalisée dans la plupart des cas hautement automatisée par les utilisateurs industrielsLe produit biocide est ajouté au puisard central, au bassin ou aux lignes de recirculation dans une zone avec un mélange adéquat. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Traitement curatif : contre les bactéries à 16-30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par L de liquide<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Traitement curatif : contre les bactéries à 16-30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par L de liquide<br>Temps de contact de 5 jours |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.21.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.21.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— Les liquides utilisés dans les fluides de traitement des textiles et des fibres ne doivent pas pénétrer directement dans l'eau de surface. Utiliser le produit uniquement dans des locaux raccordés à une station d'épuration.

— Les liquides de recirculation dans les systèmes de phototraitement et les systèmes de solution de fontaine ne doivent pas pénétrer directement dans l'eau de surface. Utiliser le produit uniquement dans des locaux raccordés à une station d'épuration.

4.21.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.21.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.21.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.22. **Description de l'utilisation**

*Tableau 22.*

**conservation de liquides de recirculation utilisés dans les cabines de peinture et les systèmes de revêtement par électrodéposition**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de liquides de recirculation utilisés dans les cabines de peinture et les systèmes de revêtement par électrodéposition. |

| | |
|---|---|
| | Le biocide est utilisé pour la conservation de fluides dans les processus de prétraitement (traitement de nettoyage pour l'élimination des graisses et des salissures, dégraissage Processus de phosphatation, rinçage des réservoirs), cabines de pulvérisation de peinture et systèmes de revêtement par électrodéposition (par exemple, bains cataphorétiques) appliqués dans la finition automobile et la fabrication automobile d'équipement d'origine pour contrôler l'intégrité du fluide de recirculation en réduisant la contamination microbienne des bactéries et des champignons dans la solution en vrac. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: -<br>Description détaillée:<br>- |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Traitement préventif : 7,5 à 30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final.<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Traitement préventif : 7,5 à 30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final.<br>Le produit biocide est ajouté au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.22.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.22.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

— gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

— Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

— Protection des yeux ;

— Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.22.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.22.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.22.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.23. **Description de l'utilisation**

*Tableau 23.*

**conservation de liquides utilisés dans les systèmes de chauffage à recirculation fermés et les tuyauteries associées**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries (anaérobies et aérobies (dont Legionella pneumophila)<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>utilisation en extérieur<br><br>conservation de liquides utilisés dans les systèmes de chauffage à recirculation fermés et les tuyauteries associées. Rinçage biocide avant la mise en service des systèmes de tuyauterie nouveaux ou existants (tuyauteries de chauffage et de refroidissement) comprend les tuyauteries structurales usagées ou neuves construites sur des projets de bâtiments industriels. |

| | |
|---|---|
| | Systèmes de chauffage à recirculation fermés : le rinçage biocide avant la mise en service des systèmes de tuyauterie nouveaux ou existants (tuyauteries de chauffage et de refroidissement) comprend les tuyauteries structurales usagées ou neuves construites sur des projets de bâtiments industriels. Le produit biocide est utilisé pour contrôler la croissance des bactéries aérobies et anaérobies, des champignons et des biofilms dans l'eau en circulation des systèmes fermés. Les systèmes fermés sont moins sensibles à la corrosion, à l'entartrage et à l'encrassement biologique que les systèmes ouverts. Cependant, des problèmes microbiens peuvent survenir si le système reste plein et qu'il n'est pas traité. Ce phénomène est dû à la présence de nitrite et de glycols utilisés comme nutriments par les microbes. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide est dosé automatiquement par rapport au fluide caloporteur, dans un système de mélange satisfaisant. La conduite d'alimentation doit doser le produit biocide en dessous du niveau de l'eau afin de limiter l'évaporation du produit biocide. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Traitement curatif - contre les bactéries à 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau (dont L. pneumophila) - contre les biofilms à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau - contre les champignons et les levures à 1 g C(M)IT/MIT par m3 d'eau Traitement préventif - contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau - contre les biofilms à 3 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau.<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Traitement curatif<br>— contre les bactéries à 5 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau (dont L. pneumophila)<br>Temps de contact : 24 heures<br>— contre les biofilms à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br>Temps de contact : 24 heures<br>— contre les champignons et les levures à 1 g C(M)IT/MIT par m3 d'eau Temps de contact : 48 heures<br>Traitement préventif<br>— contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau et contre les biofilms à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.23.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.23.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.23.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.23.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.23.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.24. **Description de l'utilisation**

*Tableau 24.*

**conservation de polymères utilisés dans les procédés des champs pétrolifères (par exemple, récupération assistée du pétrole, boues de forage, etc.)**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en extérieur<br>conservation de polymères utilisés dans les procédés des champs pétrolifères (par exemple, récupération assistée du pétrole, boues de forage, etc.) |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: -<br>Description détaillée:<br>- |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Traitement préventif des polymères utilisés dans l'eau d'injection : polymère xanthane : solution 30 - 50 g de C(M)IT/MIT par m3. Polymère HPAM : solution 30 - 50 g de C(M)IT/MIT par m3. Traitement préventif des polymères utilisés dans les boues de forage : polymère xanthane : solution 30 g de C(M)IT/MIT par m3. Polymère HPAM : solution 30 g de C(M)IT/MIT par m3.<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Traitement préventif des polymères utilisés dans l'eau d'injection :<br>Polymère xanthane : solution 30 - 50 g de C(M)IT/MIT par m3.<br>Polymère HPAM : solution 30 - 50 g de C(M)IT/MIT par m3.<br>Traitement préventif des polymères utilisés dans les boues de forage : Polymère xanthane : solution 30 g de C(M)IT/MIT par m3.<br>Polymère HPAM : solution 30 g de C(M)IT/MIT par m3. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.24.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.24.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.24.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.24.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.24.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.25. **Description de l'utilisation**

*Tableau 25.*

**Traitement slimicide dans le processus de désencrage de la pâte et du papier**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP12: Produits anti-biofilm |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |

| | |
|---|---|
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>Traitement slimicide dans le processus de désencrage de la pâte et du papier. Recyclage du papier/papeteries de désencrage. Le processus de désencrage est un processus de fabrication du papier consistant à éliminer les encres d'impression des déchets de papier-fibres pour produire de la pâte désencrée. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le biocide est automatiquement dosé par pompe et tuyaux fixes dans le circuit, généralement dans le pulpeur sous le niveau de l'eau. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Traitement curatif : 10 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter Traitement préventif : 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br><br>Traitement curatif : 10 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter<br>Temps de contact : 24 heures<br><br>Traitement préventif : 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.25.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.25.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.25.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.25.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.25.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.26. **Description de l'utilisation**

*Tableau 26.*

**Traitement slimicide dans la phase humide du processus de fabrication du papier**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP12: Produits anti-biofilm |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée |

| | |
|---|---|
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>Traitement slimicide dans la phase humide du processus de fabrication du papier (papeteries, phase humide (circuits d'eau) et système de traitement des papeteries). |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Traitement curatif : 10 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter Traitement préventif : 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter.<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Traitement curatif : 10 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter<br>Temps de contact : 24 heures<br>Traitement préventif : 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.26.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.26.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— L'utilisation de produits contenant du C(M)IT/MIT (3:1) pour le traitement slimicide au stade de la phase humide du processus de fabrication du papier est limitée à

  (a) des traitements curatifs dans des usines reliées à une eau sans slimicide provenant d'une usine de pâte et uniquement pour le traitement de la courte circulation de l'usine de papier et

  (b) des traitements préventifs,

  et, dans les deux cas, uniquement si les eaux usées de l'usine sont épurées dans une station d'épuration industrielle sur site (complète) d'une capacité minimale de 5 000 $m^3$ par jour, comme décrit dans la directive sur les émissions industrielles 2010/75/UE (meilleures techniques disponibles de production de pâte, papier et carton) et si une dilution d'au moins 200 fois dans les eaux de surface est obtenue après la station d'épuration industrielle.

4.26.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.26.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.26.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.27. **Description de l'utilisation**

*Tableau 27.*

**Traitement préventif (contrôle du bio-encrassement) en ligne et après nettoyage en place pour les membranes industrielles RO/NF**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP12: Produits anti-biofilm |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>Traitement préventif (contrôle du bio-encrassement) en ligne et après nettoyage en place pour les membranes industrielles RO/NF |

| | |
|---|---|
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé.L'application de biocide sur une base régulière empêchera la croissance de biofilm sur les surfaces de membrane d'osmose inverse ou de nanofiltration, l'espaceur d'alimentation, le média filtrant et la tuyauterie. Le biocide doit être délivré dans l'eau d'alimentation en un point permettant d'assurer un mélange adéquat dans tout le système. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Traitement préventif : 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 de fluide<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Traitement préventif : 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 de fluide |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.27.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.27.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

— Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

— Protection des yeux ;

— Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— Utiliser le produit uniquement dans des locaux raccordés à une station d'épuration.

4.27.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.27.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.27.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.28. **Description de l'utilisation**

*Tableau 28.*

**Produits pour contrôler la détérioration microbienne des fluides utilisés pour le travail ou la coupe du métal, du verre ou d'autres matériaux**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP13: Produits de protection des fluides de travail ou de coupe |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>Produits pour contrôler la détérioration microbienne des fluides utilisés pour le travail ou la coupe du métal, du verre ou d'autres matériaux<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries et des champignons dans les liquides utilisés pour les fluides de travail des métaux (coupe, meulage, laminage, étirage, etc.), le traitement de surface métallique (fluides nettoyants aqueux polyvalents et de déshydratation de la rouille, etc.) et les fluides de coupe pour verre ou autres matériaux. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: -<br><br>Description détaillée:<br>Le produit biocide doit être délivré en tant qu'additif côté réservoir dans la dilution d'utilisation en circulation du fluide, à l'aide d'une pompe doseuse ou par versement manuel, en un point permettant de garantir un mélange adéquat dans tout le système. |

| | |
|---|---|
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Traitement curatif : quand le système est visiblement encrassé, appliquer 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 de fluide à traiter.<br>Traitement préventif : quand le contrôle est obtenu, ajouter 10 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 de fluide à traiter.<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Traitement curatif<br>Quand le système est visiblement encrassé, appliquer 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 de fluide à traiter.<br>Temps de contact : 24 heures<br>Traitement préventif:<br>quand le contrôle est obtenu, ajouter 10 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 de fluide à traiter. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.28.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.28.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

— Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

— Protection des yeux ;

— Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.28.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.28.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.28.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 3

5.1. **Consignes d'utilisation**

— La durée de l'effet dépend des exigences de performance du client pour son matériau conservé et de la composition des ingrédients spécifiques et du pH du produit conservé.

— Toujours lire l'étiquetage et la notice avant utilisation et suivre toutes les consignes.

— Respecter les conditions d'utilisation du produit biocide (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).

MESURES DE PRÉCAUTION PENDANT LE STOCKAGE ET LE TRANSPORT:

Conserver dans un endroit bien ventilé. Le produit tel que fourni peut dégager du gaz (principalement du dioxyde de carbone) lentement. Pour éviter l'accumulation de pression, le produit est emballé dans des conteneurs spécialement ventilés, si nécessaire. Conserver ce produit dans son emballage d'origine lorsqu'il n'est pas utilisé. Le contenant doit être stocké et transporté en position verticale pour éviter de renverser le contenu à travers l'évent, le cas échéant.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

-

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

— Contact avec la peau : ôter les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la peau contaminée à l'eau. Contacter un spécialiste pour le traitement des intoxications si des symptômes apparaissent.

— Contact avec les yeux : rincer sans délai et abondamment à l'eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Enlever si possible les lentilles de contact. Continuer à rincer à l'eau tiède pendant au moins 30 minutes. Appelez le 112 / une ambulance pour une assistance médicale.

— Ingestion : se rincer la bouche à l'eau. Contacter un spécialiste pour le traitement des intoxications. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et/ou si de grandes quantités ont été ingérées. Ne pas administrer de liquides ni faire vomir.

— Inhalation (de gouttelettes de pulvérisation) : évacuer la victime à l'air frais et la placer dans une position lui permettant de respirer confortablement. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et/ou si de grandes quantités ont été inhalées.

— En cas de perte de conscience, placer la personne en position latérale de sécurité et consulter immédiatement un médecin.

— Tenir le récipient ou la notice à portée de main.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

— Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, les canalisations (par exemple évier, toilettes…) les égouts.

— Mettre au rebut le produit non utilisé, son emballage, etc. et tous les autres déchets, conformément aux réglementations locales.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, notamment les incompatibilités : conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé, dans le récipient d'origine.

Durée de conservation : 12 mois

Protéger du soleil.

Recommandation : si un emballage métallique est utilisé, une couche de vernis doit être appliquée.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

-

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 3

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

| | | |
|---|---|---|
| Nom commercial/noms commerciaux | KATHON™ CF 400 Biocide | Marché: UE |
| | Dab 4228 | Marché: UE |
| | BAL 400BI | Marché: UE |
| | Biocide 400 | Marché: UE |
| | Biotech 400 | Marché: UE |
| | Biocide KT400 | Marché: UE |
| | BioCheck KT400 | Marché: UE |
| | KT400 | Marché: UE |
| | C 412 TT | Marché: UE |
| | Dab 4228 | Marché: UE |
| | Deep Bio® 400 | Marché: UE |
| | Ecosafe Bio 400 | Marché: UE |
| | Filtralga ME | Marché: UE |
| | Filtralga 9550 | Marché: UE |

| | | |
|---|---|---|
| | PH-SB400 | Marché: UE |
| | Helamin BZ9550 | Marché: UE |
| | Isotreat 400 | Marché: UE |
| | OS Isobio4 | Marché: UE |
| | Odysside B 330 | Marché: UE |
| | Relvamine BIOC | Marché: UE |
| | Sayvol Bio LP400 | Marché: UE |
| Numéro de l'autorisation | EU-0025449-0004 1-3 | |

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| C(M)IT/MIT (3:1) | Masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | Substance active | 55965-84-9 | | 5,9 % (p/p) |

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

| | | |
|---|---|---|
| Nom commercial/noms commerciaux | KATHON™CF 210 BIOCIDE | Marché: UE |
| | BAL 210BI | Marché: UE |
| | BioCheck KT210 | Marché: UE |
| | Biocide KT210 | Marché: UE |
| | Biocide 210 | Marché: UE |
| | Biotech 210 | Marché: UE |
| | B203-210 | Marché: UE |
| | Deep Bio® 210 | Marché: UE |
| | Ecosafe Bio 210 | Marché: UE |
| | Filtralga ME-15 | Marché: UE |

| | | |
|---|---|---|
| | KT210 | Marché: UE |
| | Isotreat 210 | Marché: UE |
| | MIRECIDE-M/86 | Marché: UE |
| | MK3203 | Marché: UE |
| | MK3094 | Marché: UE |
| | MK3394 | Marché: UE |
| | OS Isobio 210 | Marché: UE |
| | Odysside B 330M | Marché: UE |
| | PH-SB210 | Marché: UE |
| | STENCO B-85 | Marché: UE |
| | Sayvol Bio LP210 | Marché: UE |
| | TECNA 520 | Marché: UE |
| Numéro de l'autorisation | EU-0025449-0005 1-3 | |

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| C(M)IT/MIT (3:1) | Masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | Substance active | 55965-84-9 | | 3,2 % (p/p) |

7.3. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

| | | |
|---|---|---|
| Nom commercial/noms commerciaux | KATHON™WT 210 BIOCIDE | Marché: UE |
| | A-CID SA | Marché: UE |
| | ADUR 166 | Marché: UE |
| | ALG 200 | Marché: UE |
| | Biocide BALK 20 | Marché: UE |
| | Biocide KT210WT | Marché: UE |

| | | |
|---|---|---|
| | France Algue 242 | Marché: UE |
| | KL60 TA21 | Marché: UE |
| | KT210WT | Marché: UE |
| | MK3094 | Marché: UE |
| | MK3394 | Marché: UE |
| | MK3203 | Marché: UE |
| | B203-210WT | Marché: UE |
| | Biocide 210WT | Marché: UE |
| | Biotech 210WT | Marché: UE |
| | Deep Bio® 210WT | Marché: UE |
| | Ecosafe Bio 210WT | Marché: UE |
| | OS Isobio 210WT | Marché: UE |
| | PH-SB210WT | Marché: UE |
| | Sayvol Bio LP210WT | Marché: UE |
| Numéro de l'autorisation | EU-0025449-0006 1-3 | |

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| C(M)IT/MIT (3:1) | Masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | Substance active | 55965-84-9 | | 3,2 % (p/p) |

7.4. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

| | | |
|---|---|---|
| Nom commercial/noms commerciaux | KATHON™ WTE BIOCIDE | Marché: UE |
| | KATHON™ WTE | Marché: UE |
| | KATHON™ LXE BIOCIDE | Marché: UE |

| | | |
|---|---|---|
| | KATHON™ LXE | Marché: UE |
| | KATHON™ MWE BIOCIDE | Marché: UE |
| | Bansan 150 | Marché: UE |
| | Biocide KT200LX | Marché: UE |
| | Biocide KT200WT | Marché: UE |
| | Biocide KT200MW | Marché: UE |
| | Biocide 515WTE | Marché: UE |
| | Biocide 515 MW | Marché: UE |
| | Biotech 103WTE | Marché: UE |
| | BioCheck WTE | Marché: UE |
| | BioCheck KT MW | Marché: UE |
| | Biocheck WB | Marché: UE |
| | Biocheck 3103 | Marché: UE |
| | Biotech 103MW | Marché: UE |
| | BIOMATE SAN9363 | Marché: UE |
| | BIO 417 | Marché: UE |
| | B203WTE | Marché: UE |
| | B203MW | Marché: UE |
| | C 412 TTE | Marché: UE |
| | Deep Bio® 20MW | Marché: UE |
| | Deep Bio® 20WTE | Marché: UE |
| | Ecosafe Bio WTE | Marché: UE |
| | Ecosafe Bio MW | Marché: UE |

| | | |
|---|---|---|
| | Hydrex™ 7310 | Marché: UE |
| | Isotreat WTE | Marché: UE |
| | KT200LX | Marché: UE |
| | KT200WT | Marché: UE |
| | KT200MW | Marché: UE |
| | MIRECIDE-M/87 | Marché: UE |
| | Novocide 10 C | Marché: UE |
| | OBBIO210 | Marché: UE |
| | OS Isobio 1.5WTE | Marché: UE |
| | Pastosept K | Marché: UE |
| | PH-SB102WTE | Marché: UE |
| | PH-SB102MW | Marché: UE |
| | PS 2175 | Marché: UE |
| | SAN ADDITIVE | Marché: UE |
| | SANY POOL | Marché: UE |
| | Sayvol Bio WTE | Marché: UE |
| | Sayvol Bio LP MW | Marché: UE |
| | Wacozid 3150 | Marché: UE |
| | OS Isobio 1.5MW | Marché: UE |
| | BAC-S | Marché: UE |
| | Biocide BAL GX | Marché: UE |
| | Biocide BAL P10 | Marché: UE |
| | Biocide BALK 10 | Marché: UE |
| | biocil-I | Marché: UE |
| | BIOMATE MBC781 | Marché: UE |
| | France Algue 222 | Marché: UE |

| | | |
|---|---|---|
| | GEWA B 352 | Marché: UE |
| | HCT-B-71 | Marché: UE |
| | O'RIZON 415 | Marché: UE |
| | rascal-B-71 | Marché: UE |
| | WANSON W23L | Marché: UE |
| | watERTreat BIO253 B | Marché: UE |
| Numéro de l'autorisation | EU-0025449-0007 1-3 | |

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| C(M)IT/MIT (3:1) | Masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | Substance active | 55965-84-9 | | 2,3 % (p/p) |

7.5. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

| | | |
|---|---|---|
| Nom commercial/noms commerciaux | KATHON™ CF 150 Biocide | Marché: UE |
| | KATHON™ CF-150 Biocide | Marché: UE |
| | KATHON™ CF-150 | Marché: UE |
| | AAHS BI | Marché: UE |
| | ACN Green Line 802 | Marché: UE |
| | AQ 616 | Marché: UE |
| | AQF 415 | Marché: UE |
| | AQUATREAT 415 | Marché: UE |
| | ATN JB48 | Marché: UE |
| | BAL 200BI | Marché: UE |

| | | |
|---|---|---|
| | Bewacid B 728 | Marché: UE |
| | Biocheck WB CF | Marché: UE |
| | Biocheck 3103 CF | Marché: UE |
| | Biocide 515 | Marché: UE |
| | Biocide KT200 | Marché: UE |
| | BioCheck KT | Marché: UE |
| | BIOCONTROL 5 | Marché: UE |
| | BIOMATE MBC781E | Marché: UE |
| | BiopleX TZ 150 | Marché: UE |
| | Bio-Safe KT200 | Marché: UE |
| | Biotech 103 | Marché: UE |
| | B203 | Marché: UE |
| | BW 415 | Marché: UE |
| | BS4005A | Marché: UE |
| | Busan 1078 | Marché: UE |
| | Butrol 1078 | Marché: UE |
| | Bulab 8862 | Marché: UE |
| | Bulab 6057 | Marché: UE |
| | Carillion ITA | Marché: UE |
| | Certi-KT200 | Marché: UE |
| | CH32 | Marché: UE |
| | ComChem Bio ITA | Marché: UE |
| | Dab 448 | Marché: UE |
| | Deep Bio® 20 | Marché: UE |
| | DIABICIDE 90 A | Marché: UE |
| | DIPOLIQUE 156 | Marché: UE |

| | | |
|---|---|---|
| | Ecoral 1015 | Marché: UE |
| | Ecosafe Bio WT | Marché: UE |
| | Ekobio-5 | Marché: UE |
| | ES515 | Marché: UE |
| | FINEALGUA ME | Marché: UE |
| | GE32 | Marché: UE |
| | Hydrex™ 7943 | Marché: UE |
| | HCS B32 | Marché: UE |
| | In-Boi | Marché: UE |
| | Isocil® Ultra 1.5 | Marché: UE |
| | Isotreat | Marché: UE |
| | IWT KT200 | Marché: UE |
| | KT200 | Marché: UE |
| | Lubron BD 100 | Marché: UE |
| | Lubron BD 110 | Marché: UE |
| | Lubron BD 120 | Marché: UE |
| | MB 215 | Marché: UE |
| | Mikrobizid M 24 | Marché: UE |
| | MIRECIDE-KW/600 | Marché: UE |
| | MIRECIDE-KW/600.X | Marché: UE |
| | Novocide 10 | Marché: UE |
| | Novo Cide 10 | Marché: UE |
| | NW515 | Marché: UE |
| | OS Isobio 1.5 | Marché: UE |
| | PA32 | Marché: UE |
| | PH-SB102 | Marché: UE |
| | PS 2176 | Marché: UE |

| | | |
|---|---|---|
| | QUIPROISO LG | Marché: UE |
| | RAL200 | Marché: UE |
| | Relcide 310 | Marché: UE |
| | Sayvol Bio LP | Marché: UE |
| | ST202 | Marché: UE |
| | Starcide Ultra 1.5 | Marché: UE |
| | Swiftclean BI | Marché: UE |
| | UPINZOL -10 | Marché: UE |
| | Wacozid 3150 | Marché: UE |
| | Wacozid 3150 CF | Marché: UE |
| | Watercare WHM KT200 | Marché: UE |
| | "hygel" KW 60 B | Marché: UE |
| | BioCheck KT200 | Marché: UE |
| Numéro de l'autorisation | EU-0025449-0008 1-3 | |

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| C(M)IT/MIT (3:1) | Masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | Substance active | 55965-84-9 | | 2,3 % (p/p) |

7.6. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

| | | |
|---|---|---|
| Nom commercial/noms commerciaux | KATHON™ CG/ICP Biocide | Marché: UE |
| | KATHON™ CG-ICP | Marché: UE |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | KATHON™ CG/ICP Preservative | Marché: UE | |
| | | | KATHON™ MK Biocide | Marché: UE | |
| | | | Biocide KT200ICP | Marché: UE | |
| | | | Biogat CG ICP | Marché: UE | |
| | | | Isocil® HP 1.5 | Marché: UE | |
| | | | MIRECIDE-KW/24 | Marché: UE | |
| Numéro de l'autorisation | | | EU-0025449-0009 1-3 | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
| C(M)IT/MIT (3:1) | Masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | Substance active | 55965-84-9 | | 2,2 % (p/p) |

7.7. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Nom commercial/noms commerciaux | | | KATHON™ CG/ICPII Biocide | Marché: UE | |
| Numéro de l'autorisation | | | EU-0025449-0010 1-3 | | |
| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
| C(M)IT/MIT (3:1) | Masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | Substance active | 55965-84-9 | | 2,2 % (p/p) |

7.8. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

| | | |
|---|---|---|
| Nom commercial/noms commerciaux | KATHON™ CL 150 Biocide | Marché: UE |
| | SPECTRUS NX1164 | Marché: UE |
| Numéro de l'autorisation | EU-0025449-0011 1-3 | |

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| C(M)IT/MIT (3:1) | Masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | Substance active | 55965-84-9 | | 2,2 % (p/p) |

Chapitre 1. MÉTA-RCP 4 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. **Méta-RCP 4 identificateur**

| | |
|---|---|
| Identificateur | Meta SPC: meta-SPC 4 KATHON 1.5-3.5 Na |

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

| | |
|---|---|
| Numéro | 1-4 |

1.3. **Type(s) de produit**

| | |
|---|---|
| Type(s) de produit | TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux<br>TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux<br>TP06: Protection des produits pendant le stockage<br>TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication<br>TP12: Produits anti-biofilm |

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 4

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 4**

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| C(M)IT/MIT (3:1) | Masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | Substance active | 55965-84-9 | | 2,2 - 5,1 % (p/p) |

2.2. **Type(s) de formulation des méta-RCP 4**

| | |
|---|---|
| Type(s) de formulation | AL Autre liquide |

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 4

| | |
|---|---|
| Mentions de danger | H332: Nocif par inhalation.<br>H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.<br>H317: Peut provoquer une allergie cutanée.<br>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.<br>H302: Nocif en cas d'ingestion.<br>EUH071: Corrosif pour les voies respiratoires. |
| Conseils de prudence | P260: Ne pas respirer les fumées.<br>P264: Se laver la peau soigneusement après manipulation.<br>P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.<br>P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.<br>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.<br>P280: Porter gants de protection / vêtements de protection / protection oculaire / protection du visage / protection auditive .<br>P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.<br>P333+P313: If skin irritation or rash occurs: Get medical advice/attention.<br>P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.<br>P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].<br>P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. |

| | |
|---|---|
| | P310: Appeler immédiatement Centre antipoison ou médecin .<br><br>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.<br><br>P391: Recueillir le produit répandu.<br><br>P405: Garder sous clef.<br><br>P301 + P312: EN CAS D'INGESTION: Appeler Centre antipoison ou médecin en cas de malaise. |

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. **Description de l'utilisation**

*Tableau 1.*

**Conservation de l'eau de puisard dans les systèmes de climatisation et de lavage d'air.**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries (dont Legionella pneumophila)<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Algues<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en extérieur<br><br>Conservation de l'eau de puisard dans les systèmes de climatisation et de lavage d'air.<br>Systèmes de climatisation et dans les systèmes de lavage d'air pour préserver l'eau du puisard. Les systèmes de lavage à air sont largement utilisés dans les usines textiles et dans l'industrie du tabac pour nettoyer ou épurer l'air et pour un réglage précis de la température et de l'humidité. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Systèmes ouverts et fermés<br><br>Description détaillée:<br>Dosage automatique et manuel Le produit biocide est généralement ajouté dans un puisard central d'eau glacée qui alimente plusieurs laveurs d'air. Le processus de chargement peut être effectué manuellement ou par automatisation. Dans le processus automatisé, le biocide est dosé directement dans le puisard à partir d'un réservoir de rétention ou d'un autre type de conteneur en vrac par un dosimètre (pompe). La conduite d'alimentation doit doser le produit biocide en dessous du niveau de l'eau afin de limiter son évaporation. |

| | |
|---|---|
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Application curative : bactéries, levures et champignons. Quand le système est visiblement encrassé, appliquer 5 à 14,9 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par litre d'eau à traiter, en post-traitement après une dose choc d'au moins 0,3 ppm de chlore libre. Application préventive : quand le contrôle est obtenu, ajouter une alimentation continue ou semi-continue de 3 à 5 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par L d'eau à traiter.<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Application curative : bactéries, levures et champignons<br>Quand le système est visiblement encrassé, appliquer 5 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par litre d'eau à traiter, en post-traitement après une dose choc d'au moins 0,3 ppm de chlore libre.<br>Temps de contact de 1 heure<br>Application préventive : algues<br>Quand le contrôle est obtenu, ajouter une alimentation continue ou semi-continue de 3 à 5 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par L d'eau à traiter. Quel que soit le mode de traitement, la concentration totale de l'ingrédient actif C(M)IT/MIT (3:1) dans le système ne doit pas dépasser 14,9 mg/L dans l'eau du puisard.<br>**Étapes préliminaires avant l'ajout :**<br>Le produit biocide est automatiquement dosé par rapport au système. Une manipulation manuelle est nécessaire pour le chargement du produit biocide dans les systèmes de dosage.<br>**Fréquence d'application:**<br>Nominalement tous les 2 à 3 jours ou au besoin pour obtenir le contrôle. Répéter jusqu'à ce que l'encrassement soit réduit à un niveau acceptable pour maîtriser la croissance microbienne. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— **Respecter les conditions d'utilisation du produit biocide (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).**

— **Les produits biocides CMIT/MIT sont utilisés après une dose choc de chlore libre dans cette application, conformément à la pratique industrielle standard.**

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des activités de mélange, de chargement et de nettoyage du système dans son intégralité, il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles :

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

— gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

— Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

— Protection des yeux ;

— Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.2. **Description de l'utilisation**

*Tableau 2.*

**conservation de fluides dans les bandes transporteuses et les pasteurisateurs**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée |

| | |
|---|---|
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de fluides dans les bandes transporteuses et les pasteurisateurs<br>Le produit biocide est utilisé pour la conservation de fluides de process dans les pasteurisateurs et les bandes transporteuses utilisées dans l'industrie alimentaire. Le produit biocide est utilisé dans ces systèmes pour contrôler ou tuer les bactéries et les champignons. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage automatisé Le produit biocide est dosé automatiquement par rapport au fluide caloporteur, dans un système de mélange satisfaisant (par exemple puisard collecteur sous un tapis roulant). |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Application curative : bactéries, levures et champignons. Quand le système est visiblement encrassé, appliquer 10 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter en post-traitement après une dose choc de 0,3 ppm minimum de chlore libre. Application préventive : bactéries : quand le contrôle est obtenu, ajouter une alimentation continue ou semi-continue de 2,5 à 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Application curative : bactéries, levures et champignons<br>Quand le système est visiblement encrassé, appliquer 10 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter, en post-traitement après une dose choc d'au moins 0,3 ppm de chlore libre. Application préventive :<br>Temps de contact de 1 heure<br><br>Application préventive : bactéries :<br>Quand le contrôle est obtenu, ajouter une alimentation continue ou semi-continue de 2,5 à 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter.<br><br>**Étapes préliminaires avant l'ajout :**<br>Le produit biocide est automatiquement dosé par rapport au système. Une manipulation manuelle est nécessaire pour le chargement des conteneurs contenant le produit biocide dans les systèmes de dosage.<br><br>**Fréquence d'application:**<br>Nominalement tous les 2 à 3 jours ou au besoin pour obtenir le contrôle. Répéter jusqu'à ce que l'encrassement soit réduit à un niveau acceptable pour maîtriser la croissance microbienne. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Respecter les conditions d'utilisation du produit biocide (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).

— Les produits biocides CMIT/MIT sont utilisés après une dose choc de chlore libre dans cette application, conformément à la pratique industrielle standard.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des activités de mélange, de chargement et de nettoyage du système dans son intégralité, il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles :

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.3. **Description de l'utilisation**

*Tableau 3.*

**Conservation hors ligne à long terme des membranes d'osmose inverse utilisées dans l'eau potable**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |

| | |
|---|---|
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>Conservation hors ligne à long terme des membranes d'osmose inverse utilisées dans l'eau potable<br>Le produit biocide C(M)IT/MIT (3:1) est recommandé pour contrôler la croissance biologique dans les membranes d'osmose inverse des trains hors ligne produisant de l'eau potable pendant de longues périodes. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. il est recommandé de nettoyer les membranes encrassées avant l'arrêt et la conservation. Se référer au manuel du fournisseur RO/NF pour connaître les procédures de nettoyage de la membrane et d'arrêt du système. Le produit biocide doit être délivré en tant qu'additif côté réservoir dans la dilution d'utilisation en circulation du fluide, à l'aide d'une pompe doseuse ou par versement manuel, en un point permettant de garantir un mélange adéquat dans tout le système. Après le remplissage complet des systèmes RO/NF des trains avec la solution biocide, les pompes sont arrêtées (traitement hors ligne) pendant des périodes prolongées. Généralement, les solutions de C(M)IT/MIT (3:1) sont préparées dans le réservoir NEP (nettoyage en place) et ajoutées via le système de dosage. La dilution avec de l'eau de perméat ou de l'eau de haute qualité est recommandée pour la préparation de la solution biocide. Les membranes doivent être trempées dans la solution biocide pendant la période d'arrêt. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>7,5-20 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br><br>7,5-20 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.3.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Respecter les conditions d'utilisation du produit biocide (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).

— Avant de remettre les membranes en ligne, rincer soigneusement les éléments avec de l'eau de perméat afin d'éliminer tout le biocide résiduel.

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des activités de mélange, de chargement et de nettoyage du système dans son intégralité, il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.4. **Description de l'utilisation**

*Tableau 4.*

**conservation de peintures et revêtements**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>utilisation en extérieur<br><br>conservation de peintures et revêtements (dont l'électrodéposition) |

| | |
|---|---|
| | Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries et des levures dans les revêtements appliqués par un procédé d'électrodéposition et les systèmes de rinçage associés et dans les peintures et revêtements à base d'eau dans des récipients de stockage avant utilisation. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré en tant qu'additif côté réservoir dans le fluide, à l'aide d'une pompe doseuse ou par versement manuel, en un point permettant de garantir un mélange adéquat dans tout le système. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Peintures professionnelles et peintures grand public : 7,5-14,9 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br><br>Le produit biocide est ajouté au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Usages industriels :<br>1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br>Peintures professionnelles et peintures grand public :<br>7,5-14,9 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.4.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués aux utilisateurs professionnels et au grand public.

4.4.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— La concentration maximale de produits issus du Meta RCP 1, 2, 3 et 4 à ajouter dans les détergents et les produits ménagers utilisés doit être inférieure à la valeur seuil de 15 ppm.

4.4.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.4.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.4.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.5. **Description de l'utilisation**

*Tableau 5.*

**conservation de fluides utilisés dans la fabrication de papier, de textile et de cuir - Traitement curatif**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |

| | |
|---|---|
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de fluides utilisés dans la fabrication de papier, de textile et de cuir -<br>Le produit biocide est utilisé pour réduire la contamination par des bactéries dans les additifs textiles (tissés et non tissés, naturels et synthétiques, y compris les émulsions de silicone), tous les produits chimiques utilisés dans l'industrie de transformation du cuir et les additifs pour papier (par exemple, pâtes de pigments aqueux, amidon, gommes naturelles, latex synthétiques et naturels, agents d'encollage, liants de revêtement, agents de rétention, colorants, agents de blanchiment fluorescents, résines résistantes à l'humidité) utilisés dans les papeteries. Le produit biocide inhibe la croissance des micro-organismes, qui conduirait, à défaut, à la formation d'odeurs, à une altération de la viscosité, à une décoloration du produit et à une défaillance prématurée du produit. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles: 16-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br><br>Utilisations professionnelles:<br>Traitement curatif<br>16-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br>Temps de contact : 24 heures<br><br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.5.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.5.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— La concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de liquides utilisés dans la fabrication de papier, de textile et de cuir étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.5.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.5.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.5.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.6. **Description de l'utilisation**

*Tableau 6.*

**conservation de colles et agents adhésifs**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de colles et agents adhésifs<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries et des levures dans les adhésifs et agents collants synthétiques et naturels hydrosolubles et dispersés dans l'eau dans des conteneurs de stockage avant utilisation |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Application manuelle et automatisée. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides;<br>Utilisations professionnelles : 8-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final. Utilisations grand public : 8-14,9 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br><br>Pour garantir une répartition uniforme, disperser lentement à l'aide d'un dosage automatisé ou d'un ajout manuel, dans le produit sous agitation. Bien mélanger jusqu'à ce que le produit biocide soit uniformément dispersé.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br><br>Utilisations professionnelles:<br><br>8-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br>Utilisations grand public :<br>8-14,9 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |

| | |
|---|---|
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.6.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués aux utilisateurs professionnels et au grand public. Pour les produits distribués au grand public, la concentration maximale utilisée doit être inférieure à la valeur seuil de 15 ppm.

4.6.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— En ce qui concerne les utilisateurs professionnels, la concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de colles et d'agents adhésifs étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.6.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.6.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.6.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.7. **Description de l'utilisation**

*Tableau 7.*

**conservation de réseaux de polymères**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de réseaux de polymères<br>Le produit biocide est recommandé pour le contrôle des bactéries, levures et champignons dans la fabrication, le stockage et le transport des latex, des polymères synthétiques dont le polyacrylamide hydrolysé (HPAM), les biopolymères (ex. Xanthane, dextrane, etc.) et latex naturels. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Application manuelle et automatisée. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |

| | |
|---|---|
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles: 14,9-50 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Pour garantir une répartition uniforme, disperser lentement à l'aide d'un dosage automatisé ou d'un ajout manuel, dans le produit sous agitation. Bien mélanger jusqu'à ce que le produit biocide soit uniformément dispersé.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br>Utilisations professionnelles<br>14,9-50 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.7.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.7.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

— gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

— Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

— Protection des yeux ;

— Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— La concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de réseaux de polymères étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

— Minimisation des phases manuelles ;

— Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.7.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.7.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.7.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.8. **Description de l'utilisation**

*Tableau 8.*

**conservation de boues minérales**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |

| | |
|---|---|
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de boues minérales<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries dans les boues inorganiques/minérales à base aqueuse et les pigments inorganiques qui sont formulés dans les peintures, les revêtements et le papier. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Application manuelle et automatisée. Le produit biocide doit être délivré en tant qu'additif côté réservoir dans la dilution d'utilisation en circulation du fluide, à l'aide d'une pompe doseuse ou par versement manuel, en un point permettant de garantir un mélange adéquat dans tout le système. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles: 10-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br><br>Utilisations professionnelles:<br>10-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.8.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.8.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

- La concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de boues minérales étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

— Minimisation des phases manuelles ;

— Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.8.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.8.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.8.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.9. **Description de l'utilisation**

*Tableau 9.*

**conservation de produits de construction appliqués à l'intérieur uniquement**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de produits de construction (dont les mastics, calfeutrants, plâtres, etc.)<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries dans les produits du bâtiment (construction) (mastics, calfeutrants, biopolymères, enduits, charges, adjuvants, additifs pour béton, composés de joints, etc.). |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: -<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles : ajouter à un taux d'utilisation typique entre 16,2 et 30 mg C(M)IT/MIT(3:1) par kg de produit final à traiter.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br><br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Distribuer lentement en utilisant un dosage automatisé ou manuellement. Bien mélanger jusqu'à ce que le produit biocide soit uniformément dispersé.<br>Usages industriels :<br>1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br><br>Utilisations professionnelles:<br>Ajouter à un taux d'utilisation typique entre 16,2 et 30 mg C(M) IT/MIT(3:1) par kg de produit final à traiter.<br><br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.9.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.9.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Cette utilisation est limitée à la préservation des matériaux de construction appliqués à l'intérieur uniquement.

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

En ce qui concerne les utilisateurs professionnels, la concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de produits de construction étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

— Minimisation des phases manuelles ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.9.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.9.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.9.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.10. **Description de l'utilisation**

*Tableau 10.*

**conservation d'encres**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation d'encres<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries et des levures dans les encres et les composants d'encre (encres d'impression lithographiques, photographiques, fluides à jet d'encre, solutions de mouillage à l'eau ou encres de mouillage utilisées pour l'impression textile). Le produit biocide inhibe la croissance des micro-organismes, qui conduirait, à défaut, à la formation d'odeurs, à une altération de la viscosité, à une décoloration du produit et à une défaillance prématurée du produit. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides. Utilisations professionnelles : 6-30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final. Utilisations grand public : 6-14,9 mg de C(M) IT/MIT (3:1) par kg de produit final.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition. |

| | |
|---|---|
| | Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br>Utilisations professionnelles:<br>6-30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final.<br>Utilisations grand public :<br>6-14,9 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final.<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.10.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués aux utilisateurs professionnels et au grand public. Pour les produits distribués au grand public, la concentration maximale utilisée doit être inférieure à la valeur seuil de 15 ppm.

4.10.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— En ce qui concerne les utilisateurs professionnels, la concentration maximale des produits utilisés pour la conservation d'encres étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.10.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.10.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.10.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.11. **Description de l'utilisation**

*Tableau 11.*

**conservation de fluides fonctionnels (fluides hydrauliques, antigel, inhibiteurs de corrosion, etc. - hors additifs pour carburants)**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>conservation de fluides fonctionnels (fluides hydrauliques, antigel, inhibiteurs de corrosion, etc. - hors additifs pour carburants) |

| | |
|---|---|
| | Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries dans les fluides fonctionnels tels que les fluides de frein et hydrauliques, les additifs antigel, les inhibiteurs de corrosion, les fluides de filature. Le produit biocide inhibe la croissance des micro-organismes, qui conduirait, à défaut, à la formation d'odeurs, à une altération de la viscosité, à une décoloration du produit et à une défaillance prématurée du produit. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides. Utilisations professionnelles: Ajouter à un taux d'utilisation typique entre 6 et 30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final à traiter.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br><br>Utilisations professionnelles:<br><br>Ajouter à un taux d'utilisation typique entre 6 et 30 mg de C(M) IT/MIT (3:1) par kg de produit final à traiter.<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.11.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.11.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— La concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de liquides fonctionnels (fluides hydrauliques, antigel, inhibiteurs de corrosion, etc.) étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.11.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.11.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.11.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.12. **Description de l'utilisation**

*Tableau 12.*

**conservation de réactifs de laboratoire**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de réactifs de laboratoire.<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries et des levures dans les réactifs de laboratoire. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides. Utilisation professionnelle : ajouter à un taux d'utilisation typique de 15,2 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final à traiter.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.<br><br>Distribuer lentement en utilisant un dosage automatisé ou manuellement. Bien mélanger jusqu'à ce que le produit biocide soit uniformément dispersé.<br>Usages industriels : 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.<br><br>Utilisation professionnelle : ajouter à un taux d'utilisation typique de 15,2 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final à traiter.<br>Pour le produit biocide tel que fourni : pour usage industriel uniquement. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 1 L<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.12.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

— Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.12.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

En ce qui concerne les utilisateurs professionnels, la concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de réactifs de laboratoire étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

— Minimisation des phases manuelles ;

— Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

4.12.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.12.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.12.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.13. **Description de l'utilisation**

*Tableau 13.*

**Conservation hors ligne des membranes d'osmose inverse industrielles**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP06: Protection des produits pendant le stockage |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>Conservation hors ligne des membranes d'osmose inverse industrielles<br>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries des membranes d'osmose inverse et de nanofiltration produisant de l'eau industrielle pendant de longues périodes. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide doit être délivré en tant qu'additif côté réservoir dans la dilution d'utilisation en circulation du fluide, à l'aide d'une pompe doseuse ou par versement manuel, en un point permettant de garantir un mélange adéquat dans tout le système. Après le remplissage complet des systèmes RO/NF des trains avec la solution biocide, les pompes sont arrêtées (traitement hors ligne) pendant des périodes prolongées.<br>Généralement, les solutions de C(M)IT/MIT (3:1) sont préparées dans le réservoir NEP (nettoyage en place) et ajoutées via le système de dosage. La dilution avec de l'eau de perméat ou de l'eau de haute qualité est recommandée pour la préparation de la solution biocide.<br>Les membranes doivent être trempées dans la solution biocide pendant la période d'arrêt. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>7,5 à 20 g par m3 (ppm m/v) de C(M)IT/MIT (3:1).<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>7,5 à 20 g par m3 (ppm m/v) de C(M)IT/MIT (3:1). |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |

| | |
|---|---|
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.13.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

— Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.

— Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.

— S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.

— Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

— La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.

4.13.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

Rincez le système avec de l'eau avant d'effectuer l'entretien du système.

— Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.13.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.13.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.13.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.14. **Description de l'utilisation**

*Tableau 14.*

**conservation de liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement à recirculation fermés**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries (dont Legionella pneumophila)<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>utilisation en extérieur<br><br>conservation de liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement à recirculation fermés (les systèmes à eau de refroidissement à recirculation fermés comprennent le refroidissement du compresseur, la climatisation à eau glacée, les chaudières, le refroidissement de joint pour moteur, le refroidissement de l'alimentation électrique et d'autres procédés industriels).<br>Le produit biocide est utilisé pour contrôler la croissance des bactéries aérobies et anaérobies, des levures, des champignons et des biofilms dans l'eau en circulation des systèmes fermés. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Efficacité curative : - contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 5 - 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau. Temps de contact : 24 heures - contre le biofilm : 14,9 g C(M)IT / MIT (3: 1) / m3 d'eau Temps de contact : 24 heures - contre les champignons et les levures à 1 - 3 g C(M)IT / MIT (3: 1) / m3 d'eau. 48 heures Efficacité préventive : - contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 3 - 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau. - contre les biofilms (dont L. pneumophila) : 3 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau.<br><br>- |

| | |
|---|---|
| | Nombre et fréquence des applications:<br>Efficacité curative:<br>— contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 5 - 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau.<br>Temps de contact : 24 heures.<br>— contre le biofilm : 14,9 g C(M)IT / MIT (3: 1) / m3 d'eau.<br>Temps de contact : 24 heures.<br>— contre les champignons et les levures à 1 - 3 g C(M)IT / MIT (3: 1) / m3 d'eau.<br>Temps de contact : 48 heures.<br>Efficacité préventive:<br>contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 3 - 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau.<br>contre les biofilms (dont L. pneumophila) : 3 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.14.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.14.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

— gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

— Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

— Protection des yeux ;

— Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.14.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.14.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.14.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.15. **Description de l'utilisation**

*Tableau 15.*

**conservation de liquides utilisés dans les petits systèmes de refroidissement à recirculation ouverts**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries (dont Legionella pneumophila)<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Algues (algues vertes et cyanobactéries)<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>utilisation en extérieur<br><br>conservation de liquides utilisés dans les petits systèmes de refroidissement à recirculation ouverts (débits de purge et de recirculation, ainsi que volume total d'eau limité à 2 m3/h, 100 m3/h et 300 m3 respectivement)<br>Eau de process et de refroidissement : pour contrôler la croissance des bactéries, algues, champignons et biofilm |

| | |
|---|---|
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système ouvert<br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. . |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Traitement curatif contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 5 - 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau - contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 1,5 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau - contre les champignons (dont les levures) à 1 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau Traitement préventif : - contre les bactéries, algues vertes et cyanobactéries à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau - contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Traitement curatif<br>— contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 5-14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br>Temps de contact : 24 heures<br>— contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 1,5 - 14,9 g C(M) IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br>Temps de contact : 48 heures<br>— contre les champignons et les levures à 1 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br>Temps de contact : 48 heures<br>Traitement préventif:<br>— contre les bactéries, algues vertes et cyanobactéries à 3 g C(M) IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br>— contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.15.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.15.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— Le liquide de refroidissement ne doit pas pénétrer directement dans l'eau de surface. Utiliser le produit uniquement dans des locaux raccordés à une station d'épuration.

— Le produit ne peut être utilisé que lorsque les tours de refroidissement sont équipées d'éliminateurs de dérive qui réduisent la dérive d'au moins 99 %.

4.15.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.15.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.15.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.16. **Description de l'utilisation**

*Tableau 16.*

**conservation de liquides utilisés dans les pasteurisateurs, les bandes transporteuses et les laveurs d'air**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |

| | |
|---|---|
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries (dont Legionella pneumophila)<br>Stade de développement: aucune donnée<br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Algues (algues vertes et cyanobactéries)<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>utilisation en extérieur<br><br>conservation de liquides utilisés dans les pasteurisateurs non alimentaires, les bandes transporteuses et les laveurs d'air |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: -<br><br>Description détaillée:<br>Le produit biocide est dosé automatiquement par rapport au fluide caloporteur, dans un système de mélange satisfaisant (par exemple puisard collecteur sous un tapis roulant). Le tuyau d'alimentation permet de doser le produit biocide en dessous du niveau de l'eau afin de limiter son évaporation. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Traitement curatif : - contre les bactéries (dont L. pneumophila) : 5 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau - contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 1,5 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau - contre les champignons et les levures à 1 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau Traitement préventif : contre les bactéries, les algues vertes et les cyanobactéries à 3 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau, contre le biofilm (dont L. pneumophila) à 3 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br><br>Traitement curatif<br><br>Contre les bactéries (dont L. pneumophila) : 5 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau.<br><br>Temps de contact : 24 heures<br><br>— contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 1,5 - 14,9 g C(M) IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br><br>Temps de contact : 48 heures<br><br>— contre les champignons et les levures à 1 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br><br>Temps de contact : 48 heures<br><br>Traitement préventif:<br><br>— contre les bactéries, algues vertes et cyanobactéries à 3 g C(M) IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br>— contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |

| | |
|---|---|
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.16.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

Laveurs d'air : à utiliser uniquement dans les systèmes de lavage d'air industriels qui maintiennent des composants d'élimination efficace de fines gouttelettes.

4.16.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.16.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.16.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.16.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.17. **Description de l'utilisation**

*Tableau 17.*

**conservation de solutions de traitement du bois**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: Champignons<br>Nom commun: Autres<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>utilisation en extérieur<br>conservation de solutions de traitement du bois pour application sur bois des classes 1, 2 et 3 uniquement. Le produit biocide est utilisé comme agent de conservation pour une solution aqueuse de traitement de préservation du bois pendant le processus à l'état humide utilisé dans les solutions de traitement du bois. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: -<br>Description détaillée:<br>- |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Traitement préventif : contre les champignons : 15 - 50 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 de solution de préservation du bois utilisée<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Traitement préventif : contre les champignons : 15 - 50 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 de solution de préservation du bois utilisée |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.17.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

— Le biocide n'est pas conçu pour servir d'agent de préservation du bois contre les champignons lignivores par rapport au type de produit 8.

4.17.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Lors des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage, il convient de réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles :

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— Le produit ne doit pas être utilisé dans une solution de traitement du bois à appliquer sur le bois susceptible d'entrer en contact direct avec les aliments, les aliments pour animaux et les animaux d'élevage.

— Le produit peut être utilisé pour conserver les solutions de traitement du bois pour le traitement du bois des classes d'utilisation 1, 2 et 3 uniquement.

— Le produit peut être utilisé dans une solution de traitement du bois dans le cas où les procédés d'application industrielle du traitement du bois peuvent être effectués dans une zone confinée située sur un sol dur imperméable avec digue pour empêcher le ruissellement et un système de récupération en place (puisard par exemple).

— Le produit peut être utilisé dans des solutions de traitement du bois pour la préservation du bois fraîchement traité qui, après traitement, est stocké sous abri ou sur sol dur imperméable, ou les deux, pour éviter les pertes directes dans le sol, les égouts ou l'eau. Toute perte de solution de traitement du bois doit être récupérée pour réutilisation ou mise au rebut.

— Le produit ne peut être utilisé que dans des solutions de traitement du bois à usage industriel si celles-ci ne peuvent pas être rejetées dans le sol, les eaux souterraines, les eaux de surface ou tout autre type d'égout et que les solutions de traitement du bois et/ou le produit sont collectés et réutilisés ou éliminés comme déchets dangereux.

— Le produit biocide ne peut être utilisé que dans des solutions de traitement du bois utilisées pour le traitement d'objets ou de matériaux qui sont stockés jusqu'à séchage complet sur un sol imperméable et sous abri, pour éviter les fuites dans le sol.

4.17.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.17.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.17.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.18. **Description de l'utilisation**

*Tableau 18.*

**conservation de fluides de recirculation utilisés dans le traitement des textiles et des fibres, le traitement du cuir, le traitement photo et les systèmes de solution de fontaine**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>conservation de fluides de recirculation utilisés dans le traitement des textiles et des fibres, le traitement du cuir, le traitement photo et les systèmes de solution de fontaine<br>Les produits biocides C(M)IT/MIT (3:1) sont utilisés pour la conservation de fluides textiles et de filature, des solutions de traitement photographique, du processus du cuir (par exemple les étapes de traitement de lavage et de trempage) et pour l'impression de solutions de fontaine pour contrôler l'intégrité du fluide de recirculation en réduisant la contamination microbienne dans la solution en vrac. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: -<br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé.La conservation de tous les produits finis est réalisée dans la plupart des cas hautement automatisée par les utilisateurs industrielsLe produit biocide est ajouté au puisard central, au bassin ou aux lignes de recirculation dans une zone avec un mélange adéquat. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Traitement curatif : contre les bactéries à 16-30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par L de liquide<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Traitement curatif : contre les bactéries à 16-30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par L de liquide<br>Temps de contact de 5 jours |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.18.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.18.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— Les liquides utilisés dans les fluides de traitement des textiles et des fibres ne doivent pas pénétrer directement dans l'eau de surface. Utiliser le produit uniquement dans des locaux raccordés à une station d'épuration.

— Les liquides de recirculation dans les systèmes de phototraitement et les systèmes de solution de fontaine ne doivent pas pénétrer directement dans l'eau de surface. Utiliser le produit uniquement dans des locaux raccordés à une station d'épuration.

4.18.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.18.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.18.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.19. **Description de l'utilisation**

*Tableau 19.*

**conservation de liquides de recirculation utilisés dans les cabines de peinture et les systèmes de revêtement par électrodéposition**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>conservation de liquides de recirculation utilisés dans les cabines de peinture et les systèmes de revêtement par électrodéposition.<br>Le biocide est utilisé pour la conservation de fluides dans les processus de prétraitement (traitement de nettoyage pour l'élimination des graisses et des salissures, dégraissage Processus de phosphatation, rinçage des réservoirs), cabines de pulvérisation de peinture et systèmes de revêtement par électrodéposition (par exemple, bains cataphorétiques) appliqués dans la finition automobile et la fabrication automobile d'équipement d'origine pour contrôler l'intégrité du fluide de recirculation en réduisant la contamination microbienne des bactéries et des champignons dans la solution en vrac. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: -<br><br>Description détaillée:<br>- |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Traitement préventif : 7,5 à 30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Traitement préventif : 7,5 à 30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final.<br>Le produit biocide est ajouté au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.19.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.19.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.19.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.19.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.19.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.20. **Description de l'utilisation**

*Tableau 20.*

**conservation de liquides utilisés dans les systèmes de chauffage à recirculation fermés et les tuyauteries associées**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |

| | |
|---|---|
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries (anaérobies et aérobies (dont Legionella pneumophila)<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>utilisation en extérieur<br><br>conservation de liquides utilisés dans les systèmes de chauffage à recirculation fermés et les tuyauteries associées. Rinçage biocide avant la mise en service des systèmes de tuyauterie nouveaux ou existants (tuyauteries de chauffage et de refroidissement) comprend les tuyauteries structurales usagées ou neuves construites sur des projets de bâtiments industriels.<br>Systèmes de chauffage à recirculation fermés : le rinçage biocide avant la mise en service des systèmes de tuyauterie nouveaux ou existants (tuyauteries de chauffage et de refroidissement) comprend les tuyauteries structurales usagées ou neuves construites sur des projets de bâtiments industriels. Le produit biocide est utilisé pour contrôler la croissance des bactéries aérobies et anaérobies, des champignons et des biofilms dans l'eau en circulation des systèmes fermés. Les systèmes fermés sont moins sensibles à la corrosion, à l'entartrage et à l'encrassement biologique que les systèmes ouverts. Cependant, des problèmes microbiens peuvent survenir si le système reste plein et qu'il n'est pas traité. Ce phénomène est dû à la présence de nitrite et de glycols utilisés comme nutriments par les microbes. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le produit biocide est dosé automatiquement par rapport au fluide caloporteur, dans un système de mélange satisfaisant. La conduite d'alimentation doit doser le produit biocide en dessous du niveau de l'eau afin de limiter l'évaporation du produit biocide. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Traitement curatif - contre les bactéries à 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau (dont L. pneumophila) - contre les biofilms à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau - contre les champignons et les levures à 1 g C(M)IT/MIT par m3 d'eau Traitement préventif - contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau - contre les biofilms à 3 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br><br>Traitement curatif<br><br>— contre les bactéries à 5 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau (dont L. pneumophila)<br><br>Temps de contact : 24 heures<br><br>— contre les biofilms à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau<br>Temps de contact : 24 heures<br><br>— contre les champignons et les levures à 1 g C(M)IT/MIT par m3 d'eau Temps de contact : 48 heures |

| | |
|---|---|
| | Traitement préventif<br>— contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau et contre les biofilms à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.20.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.20.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.20.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.20.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.20.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.21. **Description de l'utilisation**

*Tableau 21.*

**conservation de polymères utilisés dans les procédés des champs pétrolifères (par exemple, récupération assistée du pétrole, boues de forage, etc.)**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP11: Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en extérieur<br>conservation de polymères utilisés dans les procédés des champs pétrolifères (par exemple, récupération assistée du pétrole, boues de forage, etc.) |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: -<br>Description détaillée:<br>- |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Traitement préventif des polymères utilisés dans l'eau d'injection : polymère xanthane : solution 30 - 50 g de C(M)IT/MIT par m3. Polymère HPAM : solution 30 - 50 g de C(M)IT/MIT par m3. Traitement préventif des polymères utilisés dans les boues de forage : polymère xanthane : solution 30 g de C(M)IT/MIT par m3. Polymère HPAM : solution 30 g de C(M)IT/MIT par m3.<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Traitement préventif des polymères utilisés dans l'eau d'injection :<br>Polymère xanthane : solution 30 - 50 g de C(M)IT/MIT par m3.<br>Polymère HPAM : solution 30 - 50 g de C(M)IT/MIT par m3.<br>Traitement préventif des polymères utilisés dans les boues de forage :<br>Polymère xanthane : solution 30 g de C(M)IT/MIT par m3.<br>Polymère HPAM : solution 30 g de C(M)IT/MIT par m3. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |

| | |
|---|---|
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.21.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.21.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.21.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.21.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.21.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.22. **Description de l'utilisation**

*Tableau 22.*

**Traitement slimicide dans le processus de désencrage de la pâte et du papier**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP12: Produits anti-biofilm |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>Traitement slimicide dans le processus de désencrage de la pâte et du papier. Recyclage du papier/papeteries de désencrage. Le processus de désencrage est un processus de fabrication du papier consistant à éliminer les encres d'impression des déchets de papier-fibres pour produire de la pâte désencrée. |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. Le biocide est automatiquement dosé par pompe et tuyaux fixes dans le circuit, généralement dans le pulpeur sous le niveau de l'eau. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Traitement curatif : 10 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter Traitement préventif : 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br><br>Traitement curatif : 10 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter<br>Temps de contact : 24 heures<br><br>Traitement préventif : 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.22.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.22.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

  — gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

  — Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

  — Protection des yeux ;

  — Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

4.22.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.22.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.22.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.23. **Description de l'utilisation**

*Tableau 23.*

**Traitement slimicide dans la phase humide du processus de fabrication du papier**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP12: Produits anti-biofilm |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |

| | |
|---|---|
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Levures<br>Stade de développement: aucune donnée<br><br>Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Champignons<br>Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br><br>Traitement slimicide dans la phase humide du processus de fabrication du papier (papeteries, phase humide (circuits d'eau) et système de traitement des papeteries). |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br><br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br><br>Traitement curatif : 10 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter Traitement préventif : 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter.<br><br>-<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br><br>Traitement curatif : 10 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter<br>Temps de contact : 24 heures<br>Traitement préventif : 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 d'eau à traiter. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br><br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.23.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.23.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

— Utilisation d'un doseur ;

— Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

— Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

— Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

— Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

— gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

— Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

— Protection des yeux ;

— Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— L'utilisation de produits contenant du C(M)IT/MIT (3:1) pour le traitement slimicide au stade de la phase humide du processus de fabrication du papier est limitée à

(a) des traitements curatifs dans des usines reliées à une eau sans slimicide provenant d'une usine de pâte et uniquement pour le traitement de la courte circulation de l'usine de papier et

(b) des traitements préventifs,

et, dans les deux cas, uniquement si les eaux usées de l'usine sont épurées dans une station d'épuration industrielle sur site (complète) d'une capacité minimale de 5 000 $m^3$ par jour, comme décrit dans la directive sur les émissions industrielles 2010/75/UE (meilleures techniques disponibles de production de pâte, papier et carton) et si une dilution d'au moins 200 fois dans les eaux de surface est obtenue après la station d'épuration industrielle.

4.23.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.23.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.23.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.24. **Description de l'utilisation**

*Tableau 24.*

**Traitement préventif (contrôle du bio-encrassement) en ligne et après nettoyage en place pour les membranes industrielles RO/NF**

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP12: Produits anti-biofilm |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | - |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: aucune donnée<br>Nom commun: Bactéries<br>Stade de développement: aucune donnée |

| | |
|---|---|
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur<br>Traitement préventif (contrôle du bio-encrassement) en ligne et après nettoyage en place pour les membranes industrielles RO/NF |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: Système clos<br>Description détaillée:<br>Dosage manuel et automatisé.L'application de biocide sur une base régulière empêchera la croissance de biofilm sur les surfaces de membrane d'osmose inverse ou de nanofiltration, l'espaceur d'alimentation, le média filtrant et la tuyauterie. Le biocide doit être délivré dans l'eau d'alimentation en un point permettant d'assurer un mélange adéquat dans tout le système. |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application:<br>Traitement préventif : 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 de fluide<br>-<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Traitement préventif : 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m3 de fluide |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | industriels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pour les utilisateurs industriels et professionnels:<br>— Flacon en HDPE : 5 L (nominal)<br>— Seau / bidon en HDPE : 10 L, 20 L, 25 L, 30 L (nominal)<br>— Boite avec doublure HDPE : 20 L<br>— Tonneau HDPE : 110 L, 120 L, 200 L, 260 L<br>— IBC HDPE : 650 L, 800 L, 1 000 L, 1 250 L<br>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée. |

4.24.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.24.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

— Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:

  — Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus) ;

  — Utilisation d'un doseur ;

  — Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail ;

  — Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés ;

  — Niveau de ventilation générale satisfaisant ;

  — Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques ;

— L'EPI est le suivant :

— gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);

— Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) ;

— Protection des yeux ;

— Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate ;

— Utiliser le produit uniquement dans des locaux raccordés à une station d'épuration.

4.24.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.24.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.24.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 4

5.1. **Consignes d'utilisation**

— La durée de l'effet dépend des exigences de performance du client pour son matériau conservé et de la composition des ingrédients spécifiques et du pH du produit conservé.

— Toujours lire l'étiquetage et la notice avant utilisation et suivre toutes les consignes.

— Respecter les conditions d'utilisation du produit biocide (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).

MESURES DE PRÉCAUTION PENDANT LE STOCKAGE ET LE TRANSPORT:

Conserver dans un endroit bien ventilé. Le produit tel que fourni peut dégager du gaz (principalement du dioxyde de carbone) lentement. Pour éviter l'accumulation de pression, le produit est emballé dans des conteneurs spécialement ventilés, si nécessaire. Conserver ce produit dans son emballage d'origine lorsqu'il n'est pas utilisé. Le contenant doit être stocké et transporté en position verticale pour éviter de renverser le contenu à travers l'évent, le cas échéant.

5.2. **Mesures de gestion des risques**

-

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

— Contact avec la peau : ôter les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la peau contaminée à l'eau. Contacter un spécialiste pour le traitement des intoxications si des symptômes apparaissent.

— Contact avec les yeux : rincer sans délai et abondamment à l'eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Enlever si possible les lentilles de contact. Continuer à rincer à l'eau tiède pendant au moins 30 minutes. Appelez le 112 / une ambulance pour une assistance médicale.

— Ingestion : se rincer la bouche à l'eau. Contacter un spécialiste pour le traitement des intoxications. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et/ou si de grandes quantités ont été ingérées. Ne pas administrer de liquides ni faire vomir.

— Inhalation (de gouttelettes de pulvérisation) : évacuer la victime à l'air frais et la placer dans une position lui permettant de respirer confortablement. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et/ou si de grandes quantités ont été inhalées.

— En cas de perte de conscience, placer la personne en position latérale de sécurité et consulter immédiatement un médecin.

— Tenir le récipient ou la notice à portée de main.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

— Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, les canalisations (par exemple évier, toilettes…) les égouts.

— Mettre au rebut le produit non utilisé, son emballage, etc. et tous les autres déchets, conformément aux réglementations locales.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, notamment les incompatibilités : conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé, dans le récipient d'origine.

Durée de conservation : 24 mois

Protéger du soleil.

Recommandation : si un emballage métallique est utilisé, une couche de vernis doit être appliquée.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

-

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMI LES MÉTA-RCP 4

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

| | | |
|---|---|---|
| Nom commercial/noms commerciaux | KATHON™ LX 300 BIOCIDE | Marché: UE |
| | KATHON™ WT 300 Biocide | Marché: UE |
| | ACQ 819 | Marché: UE |
| | Biocide KT300WT | Marché: UE |
| | KT300WT | Marché: UE |
| | KT300LX | Marché: UE |
| | SANITER 454 | Marché: UE |
| | OS Isobio3 | Marché: UE |
| Numéro de l'autorisation | EU-0025449-0012 1-4 | |

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| C(M)IT/MIT (3:1) | Masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | Substance active | 55965-84-9 | | 4,6 % (p/p) |

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

| Nom commercial/noms commerciaux | KATHON™ WT 150 Biocide | Marché: UE |
|---|---|---|
| | KATHON™ LX 150 BIOCIDE | Marché: UE |
| | BIO 419 | Marché: UE |
| | SANITER 420 | Marché: UE |
| Numéro de l'autorisation | EU-0025449-0013 1-4 | |

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| C(M)IT/MIT (3:1) | Masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) | Substance active | 55965-84-9 | | 2,3 % (p/p) |